

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Gog
 Comment je fis la connaissance de Gog
 Visite à Ford
 La réhabilitation du Baroque
 L'enfer est pavé de bonnes intentions
 L'anxiété financière de l'Angleterre
 A propos de Hitler et de l'opinion catholique allemande
 Le problème du classicisme
 Où en est l'Amérique humido-sèche

Mgr Louis Picard
 Giovanni Papini

Marcel Schmitz
 Alexandre Masseron
 Hilaire Belloc
 Comte Robert d'Harcourt
 Jean Valschaerts
 Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe

Les idées et les faits : Chronique des idées : « L'Église catholique et le Droit commun », par A. Roul, Mgr J. Schyrgens. — France.

La Semaine

Collecte, dimanche prochain encore, comme dimanche dernier, dans toutes les églises de Belgique, pour l'Université de Louvain. Catholiques belges, donnez largement, car Louvain, c'est notre citadelle! Si l'Église catholique occupe, chez nous, la haute situation que l'on sait; si l'*intelligentzia* catholique belge n'a rien à envier à aucune autre; si, dans tous les domaines de la vie nationale, les intellectuels catholiques sont au premier rang, c'est avant tout et surtout à l'Université catholique que nous le devons. Foyer de science égal aux meilleurs, centre de haute culture, preuve vivante et démonstration péremptoire qu'entre la science et la foi il n'y a aucune opposition, Louvain épargne au catholicisme, en Belgique, la situation humiliante et humiliée qui lui est faite presque partout ailleurs.

Soutenons donc Louvain de notre mieux! Depuis quelques années, l'Etat subsidie Louvain et lui donne 10 millions par an. Mais l'Etat consacre chaque année près de 22 millions, pour leur seul budget ordinaire, à chacune de ses deux universités. Et comme Louvain est l'université belge la plus fréquentée, que d'autre part c'est aussi l'université la plus complète, elle devrait disposer du plus gros budget.

Son éminent recteur, Mgr Ladeuze, le disait nettement à la Radio, mardi soir : si les catholiques belges ne continuaient pas à soutenir aussi généreusement que par le passé leur université, celle-ci serait condamnée à mort...

Soutien matériel, soutien moral aussi. Tous les étudiants catholiques du pays devraient être à Louvain. La tendance existe de minimiser les dangers que présente pour un jeune intelligence catholique la fréquentation de l'Université libre de Bruxelles et des Universités de Gand et de Liège. Tendance néfaste! Non seulement, comme le disait de façon pittoresque Mgr Ladeuze, mardi soir : on ne forme pas un forgeron dans une pâtisserie, mais loin de donner une formation catholique, Bruxelles, Gand et Liège, créent pour tout catholique qui les fréquente, un grave danger — pour beaucoup même, une occasion prochaine — de perdre la foi.

A l'occasion de notre dixième anniversaire, nous publierons vers Pâques, un numéro spécial de trois à quatre cents pages, consacré à l'enseignement libre en Belgique. Louvain y occupera, comme de juste, la place d'honneur. Les catholiques belges peuvent être fiers du magnifique développement de l'enseignement libre chez nous, que leurs coreligionnaires de partout leur envient. Nous ne cesserons de le répéter : si la Belgique est restée un des pays les plus catholiques de la terre, malgré le formidable courant antichrétien qui emporte le monde, c'est grâce à l'école libre.

Citons encore deux chiffres : un premier, les 5/6 des élèves qui font leurs humanités gréco-latines les font dans des collèges

catholiques; un second : en 1930 furent conférées aux concours universitaires 5 bourses à des porteurs de diplômes scientifiques et 24 bourses à des porteurs de diplômes légaux. Des élèves de l'Université de Louvain remportèrent 3 des premières et 14 des secondes, soit plus que toutes les autres universités réunies.

Catholiques méditez ces chiffres et vous serez généreux dimanche prochain.

Il s'en est un peu fort, les journaux libéraux et socialistes qui ont reproché à S. Em. le cardinal Van Roey, sa protestation à propos des funérailles du général Bernheim! Il n'eût pas été difficile, pourtant, d'épargner aux catholiques cet hommage solennel aux cendres d'un incinéré et d'organiser une manifestation nationale unanime qui eût évité ces douloureuses discussions autour du cercueil d'un grand Belge. Mais voilà, d'aucuns n'ont-ils pas été heureux d'avoir une occasion de mettre les catholiques dans l'embarras?... « Les catholiques de ce pays se trouvent placés, désormais, devant le choix entre leur patrie et leur religion », écrit le *Peuple*. N'essayons pas de comprendre comment pareille conclusion se tire de la note du Cardinal et passons sur ce qu'a de comique une leçon de patriotisme administrée par l'organe de l'Internationale. Le *Peuple* s'est d'ailleurs surpassé. Il excelle dans l'art de fabriquer des manchettes aussi simplistes que mensongères. Voici celles que, trois jours de suite, il consacra à l'incident : *L'Église a pourtant déjà adoré ce qu'elle avait brûlé. Exemple : Jeanne d'Arc. Autant d'erreurs que de mots!*

Le *Peuple*... rappelle à M. Van Roey (sic) que, quoique l'Etat paie le clergé, le clergé n'a rien à voir dans les affaires de l'Etat.

Le Cardinal a-t-il compris la leçon que le Roi lui a donnée?

Laissons là le *Peuple* et même l'*Etoile*, qui s'est distinguée, elle aussi, pour, ne retenir qu'un éditorial de l'*Indépendance* intitulé : *L'Archevêque de Malines contre la liberté de conscience*. Editorial qui entend établir que la note du Cardinal est une maladresse, une inconvenance et une indignité. Rien de moins... Et dire que l'*Indépendance* commença par affirmer qu'elle a beaucoup de respect pour la religion et ses prêtres! Que serait-ce, grands dieux, si elle n'en avait pas!

Citons : « Le Parlement en décidant de faire au héros de l'Yser des funérailles nationales, a cédé aux traditions nationales, qui ne sont pas nécessairement, sinon pour une partie de plus en plus faible de la population belge, des traditions catholiques, comme le pense avec une apostolique fatuité le Cardinal, le Parlement a cédé aux traditions de liberté de conscience et de liberté d'opinion ».

L'*Indépendance* se trompe. Nos traditions nationales restent catholiques pour l'unanimité, osons-nous dire, de la nation, même les Belges qui ne sont pas, ou plus, catholiques, même les anticléricaux rabiques, sont pétris de traditions catholiques

Et le douloureux de l'incident c'est que, sans raison suffisante, on ait, pour la première fois, voulu rompre solennellement, et en exerçant une sorte de contrainte patriotique sur les catholiques, avec la tradition séculaire des Belges d'inhumer leurs morts.

Personne n'a contesté au général Bernheim, d'origine israélite et devenu libre penseur, le droit de se faire incinérer. Il ne s'agit pas le moins du monde de la liberté de conscience, que les catholiques s'entendent, mieux que quiconque, à respecter. Bornons-nous à rappeler ici ce qu'écrivait le cardinal Mercier au général Leman : « L'homme n'a fondamentalement qu'un devoir, celui d'être sincère avec lui-même. Vous l'êtes, votre devoir primordial est accompli ». On reconnaîtra bien là le respect absolu de la liberté de conscience. Ce dont il s'agissait, c'étaient les mœurs chrétiennes du pays, et il ne faut même pas être catholique pour regretter, avec le Cardinal, qu'on ait rendu des honneurs funéraires publics et solennels aux cendres d'un incinéré.

* * *

L'Eglise réprouve formellement l'incinération pour les raisons qu'exposait ici même, en 1922, le professeur de Droit canon à l'Université de Louvain, le chanoine A. Monin, Il n'y a aucun argument sérieux en faveur de l'incinération, dont l'origine est d'ailleurs très suspecte et dont tous les apôtres, sinon tous les partisans, ne le sont que par irrégion quand ce n'est pas par anticatholicisme. Il serait déplorable de voir une des plus belles traditions chrétiennes et humaines, la sépulture, le culte des morts, battue en brèche par une répulsion de moins en moins vive pour l'incinération.

La crémation n'est toujours pas autorisée en Belgique, et c'était là une raison de plus pour éviter un hommage national à des cendres. On affirme que la note du Cardinal conduira tout droit, et rapidement, à une loi autorisant, chez nous aussi, les fours crématoires. Le devoir des catholiques est tout tracé. Quant aux libéraux, nous voulons croire qu'ils y réfléchiront à deux fois avant de se décider à froisser les sentiments de leurs alliés gouvernementaux.

* * *

« Nous ne parlerons pas, bien entendu, — écrit encore l'*Indépendance* — de l'inconvenance qu'il y a pour un serviteur de l'Etat, appointé par l'Etat, à désavouer l'unanimité du Parlement. » Comme sottise, et comme inconvenance, c'est réussi ! Le clergé, serviteur de l'Etat, comme un douanier ou un facteur des postes... Le prétendre, c'est évidemment tout ignorer de l'origine de notre budget des cultes.

* * *

Quel dommage que le gouvernement ne nous ai pas épargné ces regrettables disputes ! Les catholiques belges, reconnaissants au général Bernheim des grands services rendus au pays et de la part prise par lui dans la libération du territoire national, ont prié de leur mieux pour le repos de son âme. Devant la mort de quelqu'un qui ne partageait pas nos croyances, nous n'avons qu'à nous dire que, sans doute, il était de bonne foi, surtout si, comme le général Bernheim, il n'avait été ni baptisé ni élevé chrétiennement. Il n'y a qu'à compter sur l'infinie miséricorde de Dieu qui donne à toute âme les grâces suffisantes pour se sauver et à ne pas vouloir pénétrer les secrets d'une Providence dont nous savons qu'elle est la Bonté même.

* * *

Le *Matin* d'Anvers, repris par l'*Etoile*, s'est demandé sérieusement si le Cardinal n'a pas voulu se montrer plus catholique que le Pape. Citant la revue « La Cendre » (sic), organe de la Société belge pour la crémation, le *Matin* a imprimé le chapelet d'insanités, que voici :

1. Qu'une décision de la Congrégation de la Sainte Inquisition Romaine défend que d'officier dans le crématoire ;
2. Qu'à l'heure actuelle l'Eglise n'ouvre, en France, aucune procédure de

revision contre les catholiques dont elle a béni la dépeuille mortelle et qui contre son gré, ont voulu passer par le crématoire ;

3. Qu'à Strasbourg, un hall attenant au crématoire est réservé aux cérémonies religieuses ;

4. Que Mgr Freppel, évêque et député d'Angers, a dit à la Chambre française, lors de la discussion de la loi qui a autorisé la crémation : « L'incinération ne contredit pas le dogme » ;

5. Qu'il existe dans la très catholique Italie trente-six crématoires, où s'effectuent 18,000 incinérations par an ;

6. Que dans la très catholique Italie, à un pas de la Cité du Vatican, catholiques et libres penseurs usent indistinctement de ce mode de sépulture, et que le Clergé accompagne les corps au crématoire.

Ces affirmations, à notre connaissance, n'ont pas reçu de démenti autorisé de la part d'aucune autorité catholique.

Ad primum : Voici les textes des articles 1203 et 1240 du droit canon : « Les corps des fidèles défunts doivent être inhumés ; leur crémation est réprouvée. Si quelqu'un ordonne, d'une manière quelconque, que son corps soit brûlé, il est interdit d'exécuter sa volonté ; et si cette volonté est insérée dans un contrat, un testament, ou un acte quelconque, elle doit être réputée non écrite ». « Sont privés de la sépulture ecclésiastique, à moins qu'avant leur mort ils n'aient donné quelques signes de repentir... ceux qui auront ordonné la crémation de leur corps. »

Ad secundum : Voir ci-dessus.

Ad tertium : Possible, mais à des cérémonies religieuses autres que catholiques.

Ad quartum : « Nous le déclarons sans ambage, la crémation considérée en elle-même, ne contient rien qui répugne intrinsèquement à aucun dogme catholique », écrivait le chanoine Monin, professeur de droit canon à l'Université de Louvain, dans la *Revue catholique des idées et des faits* du 31 mars 1922. Mais il n'y a pas, dans l'Eglise, que le dogme, il y a aussi cette partie de la morale qui s'appelle la discipline ecclésiastique.

Ad quintum : En Italie, comme partout, il est formellement défendu aux catholiques de se faire incinérer. Si le chiffre est exact, ces 18,000 incinérations sont des incinérations de non-catholiques.

Ad sextum : Absolument faux et nous défions la *Cendre*, le *Matin* et l'*Etoile* d'apporter un seul cas...

Quand à la remarque finale, « ces affirmations (?) n'ont reçu de démenti autorisé de la part d'aucune autorité ecclésiastique », elle est d'un burlesque achevé. Alors qu'on ne se risquerait pas à écrire sur des sujets ou médicaux, ou juridiques, ou historiques, sans formation préalable, tout le monde — et surtout les journalistes ! — tranche de haut les plus délicates questions théologiques (1).

* * *

Aux « intellectuels belges de toutes les opinions » — nous avons compté 116 signatures — qui viennent de protester contre les « attentats au Droit » que commettra peut-être le Tribunal spécial fasciste qui va juger vingt-quatre Italiens « accusés d'avoir participé à l'élaboration de complots antifascistes », donnons à méditer cette phrase de Chesterton, en réponse à ceux qui parlent de tyrannie mussolinienne, de presse muselée, etc. : « Si quelqu'un s'imagine que dans l'Angleterre moderne, n'importe qui peut,

(1) Comme nous corrigeons nos épreuves, le *Peuple* d'aujourd'hui, jeudi, nous en apporte un nouvel exemple. Un éditorial du citoyen A. Dewinne, qui parle de la résurrection des corps comme un aveugle des couleurs, entend établir que « l'autorité du chef de l'Eglise en Belgique est en décroissance. Sinon, comment expliquer l'attitude de ces journaux catholiques, de ces ministres catholiques — pour ne pas dire leur indifférence et leur dédain — envers une seigneurie aussi haut placée dans la hiérarchie de l'Eglise ». « Oui, l'autorité de l'Eglise faiblit... »

Or, en fait, jamais la discipline catholique n'a été aussi stricte qu'elle l'est en ce moment, jamais l'Eglise n'a été aussi centralisée, jamais son autorité n'a été aussi omniprésente ni aussi totalement acceptée, jamais elle ne s'est exercée aussi facilement, jamais les fidèles du monde entier n'ont été aussi unis à Rome, ni aussi soumis qu'en l'an de grâce 1931 !

n fait, créer un journal réellement indépendant ou se porter comme candidat réellement indépendant à des élections, avec la moindre chance de faire quoi que ce soit, qu'il l'essaie ! Ajoutons-y une question : pourquoi les 116 signataires n'ont-ils pas commencé par définir le Droit, avec un grand D ?

* * *
« Amour sacré de la Patrie ! » Grand tournoi d'éloquence, au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, entre le général Tasnier, le bâtonnier Hennebicq, le R. P. Hénusse et M. Devèze, ministre d'Etat. Dans le compte rendu de la *Libre Belgique* nous lisons ces paroles de M. Hennebicq : « Les Belges doivent faire bon ménage. Quel lien les y aidera ? Celui de la religion ? L'Unité de la langue ? — « Dangereux sophismes ! Les guerres de religion au XVI^e siècle n'ont été que trop fratricides. La guerre des langues ne vaudrait pas mieux !... (On applaudit inlassablement.)

Oserons-nous avouer que nous ne comprenons pas trop ce qu'on a inlassablement applaudi ? Pas de guerre de langues, c'est entendu, mais comment l'éviter ? Ne serait-ce pas en prêchant la sympathie envers le mouvement flamand ?...

« Le lien des âmes, ce sera l'aspiration commune vers plus de justice », s'est écrié l'orateur. Mais... qu'est-ce que la Justice ? ! Et la première exigence de la justice n'est-elle pas que les individus et les peuples rendent à Dieu le culte qui Lui est dû ?... Et des conceptions contradictoires de cette Justice s'opposent-elles pas les citoyens autant que les font les différences religieuses ?

* * *
M. Devèze, toujours d'après la *Libre Belgique*, qui guillemette comme si elle citait, a dit d'excellentes choses sur la question linguistique. « Et tous les Belges, a-t-il conclu, n'y ajouteront qu'une exigence : c'est que la possibilité demeure assurée aux Flamands qui le désirent, d'acquérir, à côté de la culture à tous les degrés dans leur langue maternelle, une culture française qui leur ouvrira le domaine plus vaste d'une langue mondiale et qui sera aussi le trait d'union précieux entre les deux éléments ethniques dont la nationalité belge est constituée ». (Applaudissements prolongés.)

Mais... est-il un seul Flamand qui ne soit pas convaincu qu'il a le plus grand intérêt à connaître le mieux possible le français ?...

Citons encore le compte rendu : « Certains représentent la Belgique comme une entité artificielle, agressive et ennemie. Ils souillent et outragent les couleurs nationales ; ils prépareraient la plus horrible des guerres, la guerre civile, si on les laissait poursuivre leurs menées souterraines. « Mais pas de faiblesses, pas de transaction, pas d'hésitation coupable dans la tâche législative » et gouvernementale ! » (Longs et vigoureux applaudissements.) Le premier de tous les devoirs, celui qui prime tous les autres, est de défendre l'âme de la Belgique contre ceux qui osent tenter de la corrompre et de la pervertir. »

Toujours, croyons-nous, la même erreur de tactique. Rien de plus facile que de se faire applaudir longuement et vigoureusement par un auditoire bruxellois fulminant contre les traîtres, les antibelges, etc. Rien de plus stérile, non plus et même de plus maladroit. Le véritable « amour sacré de la patrie » eût dû inciter l'un des brillants orateurs de cette soirée à dire, à cet auditoire d'élite, non pas ce que cet auditoire attendait, mais ce que la Patrie exige de lui. L'incompréhension de Bruxelles est pour beaucoup dans nos luttes linguistiques. L'*amour sacré de la Patrie* demande que les bons patriotes aillent aux revendications flamandes avec une grande sympathie. Cet « amour sacré de la Patrie » exige que l'on ose dire aux patriotes bruxellois que les grands ennemis de la Belgique, ce sont bien moins les quelques écrivains extrémistes, que la minorité en Flandre, et Bruxelles, et certains milieux Wallons aussi, qui s'obstinent à penser que tout progrès flamand est une défaite belge. Tant que la mentalité des patriotes n'aura

pas changé à cet égard, malgré les intentions les meilleures, ils démoliront la Belgique en croyant l'aimer...

Quel dommage qu'il ne se soit trouvé personne, ce soir-là, pour crier à cette foule qu'elle se trompe et que si elle persiste dans son erreur, elle conduira la Patrie aux abîmes. Il y aurait eu moins d'enthousiasme, peut-être, mais « l'amour sacré de la Patrie » eût été mieux servi...

* * *
Un écrivain anglais, M. Foster G. Speight, auteur d'un livre intitulé *La Qualité contre la Quantité : où allons-nous ?* a fait une enquête sur les questions que soulève le titre de son livre.

Un professeur Conrad Firkin (Angleterre) répondit que le malheur de l'accroissement de la population en Angleterre était qu'il avait lieu surtout dans ces parties de la population qui s'appuient sur l'Etat, non pas occasionnellement, mais pour toute leur subsistance, du berceau à la tombe. La machine libérant l'ouvrier, il pose la question : « Est-il probable que les quelques milliers qui, à l'aide d'un mécanisme perfectionné, pourront faire toute la besogne, consentiront à maintenir en vie une surabondance croissante de millions d'êtres vivant dans un état de paresse, comme des pensionnés perpétuels ? »

Miss Kathleen McDowell (Angleterre) étant arrivée à la conclusion que les progrès de la médecine profitent surtout aux jeunes et aux vieux, ces deux classes d'êtres sont devenus la grande charge économique de la communauté. Jusqu'à vingt ans, l'instruction, après cinquante ans, la pension. « Je préconise donc l'abolition de la médecine pour que les jeunes et les vieux meurent graduellement ».

Un docteur L. G. Silverthread (Angleterre) préconise « une mesure modérée et bien conçue, avec toutes les sauvegardes et précautions légales et médicales, pour stériliser tout le monde à vingt ans... ».

Un pasteur R. W. Strirge y est allé carrément : « Le mouvement eugénique est le mouvement religieux et chrétien le plus important de tous les temps. Dans l'Ancien Testament nous trouvons que la destruction des incapables est à peu près le seul thème des prophètes, grands et petits. Et dans le Nouveau Testament, il n'y a guère de chapitre qui ne contienne des instructions précises pour l'extermination de 50 % de la population de ce pays (l'Angleterre !). La méthode exacte pour ce faire est, évidemment, affaire de législation, mais je suis certain que la bénédiction du fondateur historique de notre religion les accompagnera tous (les législateurs) dans leurs efforts ».

Un juge de Californie, M. Augustus D. Schiweesshund, a répondu : « En trente ans on n'a stérilisé que 10,000 individus aux Etats-Unis. Folie ! Pour faire œuvre utile il nous faudrait stériliser au moins 20,000,000 de gens dans les cinq années prochaines... ».

Un « éminent professeur de biologie », dont on ne donne pas le nom, a écrit : « Une phrase comme : *le droit à la vie*, est devenue un anachronisme barbare. Cela peut paraître antidémocratique, mais la biologie est tout sauf démocratique. La prolifération cancéreuse des incapables, des indécis, des inarticulés et des types indéfinis doit être empêchée à tout prix. Cela peut paraître injuste, mais l'hérédité ne connaît pas la justice. La guerre aux faibles doit être implacable ».

Et l'enquêteur de conclure : « Sans doute y aura-t-il toujours quelques enthousiastes qui se tromperont et auxquels une chevalerie vieillotte fera penser que l'homme tombé doit être remis debout. Mais la grande majorité des gens sera contente d'accepter la démonstration scientifique que l'homme tombé est tombé pour être piétiné ».

Et dire qu'un Dieu s'est fait homme pour nous faire tous frères en Lui et pour nous enseigner la charité ! Quand l'esprit humain s'écarte du catholicisme, il n'est aucune absurdité qu'il ne finisse par admettre ! Voilà donc ce que le monde moderne risque de faire du « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés !... ».

« Ce que vous aurez fait au moindre des miens, c'est à Moi-Même que vous l'aurez fait... »

Pauvre humanité...

On parle beaucoup du plan quinquennal des Soviets : exporter le plus possible de produits naturels pour, avec les devises étrangères ainsi gagnées, monter et équiper une industrie soviétique qui permettra de faire la plus terrible concurrence au monde civilisé. Et déjà cette exportation de produits naturels : pétrole, bois, grains, porte de rudes coups à l'économie mondiale. Les Soviets vendent à vil prix ce qu'ils se procurent par la réquisition ou par le travail forcé. Si on les laisse organiser une industrie où le facteur main-d'œuvre entrera pour beaucoup moins que dans les industries européennes ou américaines, ce dumping rouge finira par provoquer partout des crises effroyables dont Moscou espère bien que sortira la révolution universelle.

Et le monde civilisé ne bouge toujours pas!...

« Les hommes se vantant d'être sages, sont devenus fous », dit l'Écriture.

On nous communique un rapport, écrit peu de jours avant sa mort, par M. Trassenster, une des personnalités les plus marquantes de l'industrie européenne : « Pour améliorer l'économie mondiale, écrivait-il, il faut que les Soviets disparaissent. Ils ont déclaré la guerre aux institutions des pays civilisés, ils ne peuvent sortir de la situation désastreuse où ils se trouvent qu'en déclenchant la révolution mondiale.

» La lutte entre la civilisation et les Soviets doit être une guerre à mort; l'un des deux succombera et la victoire dépend de la volonté des pays civilisés.

» L'immense majorité des personnes qui connaissent les choses de Russie sont d'avis que les Soviets ne se soutiennent que grâce à leurs ventes à l'exportation et qu'il suffirait de ne plus rien leur acheter pour que ce régime croule dans un espace de moins d'un an. »

La discussion du problème du désarmement au Conseil Général du Parti Ouvrier Belge met bien en lumière le dangereux idéalisme qui travaille la jeunesse socialiste. A bas la guerre! c'est entendu, mais toute la question est de savoir si le désarmement unilatéral n'est pas le moyen le plus sûr de provoquer cette guerre que l'on abhorre et que l'on entend éviter.

A la réunion de mercredi dernier, le citoyen Samyn d'Anvers a déclaré : « Pour réaliser la paix, il faut réaliser le désarmement, et pour réaliser le désarmement il faut renoncer à entretenir une armée. » « Les jeunes ont raison d'inscrire le désarmement unilatéral dans le programme. »

Mais la palme revient au citoyen Spaak : « Tant qu'il y aura un déséquilibre entre les armements des vainqueurs et des vaincus, la guerre sera une chose probable. »

« A supposer que la guerre éclate quand même, malgré tous les efforts internationaux, qu'allons-nous faire? En tant qu'hommes et en tant que socialistes, nous devons avoir le droit de déclarer devant l'opinion que nous ne marcherons pas... »

« Je ne comprends pas comment, devant la patrie, vous perdez votre esprit critique. Il est beau de mourir pour une idée, quand cette idée est une idée d'avenir, mais pas quand il s'agit d'une vieillerie... »

« Je me révolte contre l'idée de défense nationale... Il n'est plus possible de se sacrifier pour une idée vieillie, qui ne répond plus à notre idéal. Il y a eu un moment où les patries représentaient quelque chose... Ces frontières sont aujourd'hui considérablement dépassées... Pour défendre une idée morte, vous nous lanceriez dans une guerre qui détruirait la patrie comme tous autres pays... »

Voilà où on en arrive quand on se trompe sur la nature de l'homme et quand on fait fi des enseignements de l'histoire.

1914 fut pourtant une assez dure leçon!

« Le cas de 1914 ne m'intéresse pas », a répliqué M. Spaak!

Mais sur quoi donc ce bon apôtre base-t-il sa théorie, si les faits

ne l'intéressent pas? L'idée de patrie est morte, selon lui. Mais vit-on jamais nationalismes plus nombreux et plus violents que de nos jours? Les socialistes qui ont participé aux travaux de la Société des Nations pourraient apprendre à ce redoutable rêveur, à quel point les patriotismes s'affrontent à Genève, et se combattent et s'avèrent plus exclusifs qu'ils n'ont jamais été. L'idée de patrie serait morte, mais voyez l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre (dont c'est l'unique religion)...

Paul Bourget rappelait l'autre jour dans des *Notes sociales sur le désarmement* (Figaro) la phrase désenchantée de Bossuet : « Il faut mener les hommes passionnés comme des enfants et des malades, par des espérances vaines ». Le socialisme aux abois essaie de leurrer ses troupes par l'espérance vaine du désarmement général poussé jusqu'à éliminer du corps social « un des éléments les plus précieux : le Soldat ».

Certes, remarque Bourget, la guerre est une chose horrible et à laquelle on ne saurait penser sans que tout en nous se révolte. Mais quand nous voyons cette horreur se reproduire indéfiniment le long de l'histoire, sous tous les régimes, dans tous les pays, nous sommes bien obligés de conclure que cet atroce phénomène correspond à une nécessité, inintelligible autant qu'inévitabile. Les savants constatent que cette nécessité se retrouve chez les animaux, dès qu'ils se mettent en société. La bête la plus féroce, le tigre ou le requin, ne fait pas la guerre, elle chasse. Mais de simples insectes et bien inoffensifs, croirait-on, tels les abeilles et les fourmis, ne sont pas plus tôt organisés en groupes sociaux, que la guerre apparaît, de même que chez les groupes humains, comme s'il y avait là une psychose collective et fatale, presque inconsciente et à coup sûr indépendante des volontés individuelles.

En présence d'un fait de cet ordre, deux attitudes sont également dangereuses : la première consiste à vouloir le nier parce qu'il est trop cruel. C'est celle des pacifistes systématiques. Elle aboutit à une passivité qui risque d'exaspérer le fléau. « Et rasons les frontières... », chantent les illuminés de l'Internationale. Ils oublient qu'il faut être deux pour cette opération et que si l'adversaire est d'un autre avis, le peuple désarmé sera la proie de celui qui aura gardé des sentiments hostiles. « Nous l'en ferons changer », clament nos gens. L'expérience des concessions accordées ou plutôt offertes aux vaincus de 1918 prouve le péril de cet état d'esprit. L'autre attitude, qui fut celle de l'Allemagne de Treitschke, est non seulement l'acceptation, mais la glorification de la loi terrible. Elle risque trop — une autre expérience, celle de 1914, le démontre — de hâter l'heure des conflits en les rendant plus implacables.

Entre ces deux extrêmes d'optimisme et de pessimisme, il y a une *via média* que les sociétés ont, de tout temps, découverte et suivie, car elles veulent vivre et un instinct d'adaptation défensive leur a fait pratiquer la plus sage des maximes que nous ait léguées l'antiquité : « faire de l'obstacle la matière de son action ». De ce phénomène catastrophique qu'est la guerre elle ont tiré un type d'homme, — une « espèce sociale » dirait Balzac, — d'une salutaire action sur la santé et l'équilibre du pays : le Soldat. « L'armée », écrivait Ernest Psichari dans une page mémorable, « en temps de guerre sert à faire la guerre. En temps de paix, elle sert à ce qu'il y ait des militaires. »

Beaucoup de tapage à la Chambre à propos d'une interpellation sur les incidents de Dixmude. L'immense majorité des pèlerins de Dixmude étaient de braves gens et de bons Belges. Si le gouvernement avait su comprendre et vouloir, Dixmude eût été une manifestation « belgiciste » triomphale. M. Janson a fort bien parlé du drapeau flamand et du *Vlaamsche Leeuw*, mais que de compatriotes qui persistent à considérer l'un et l'autre comme séditionnel!

Et quelle maladresse, encore, de condamner ceux qui lacèrent le drapeau belge, avant d'avoir sévi contre les provocateurs! C'est à croire qu'une puissance d'aveuglement frappe de cécité ceux qui pourraient porter à l'extrémisme des coups mortels et qui s'obstinent à faire son jeu.

M. Camille Huysmans ne manque plus une occasion de prophétiser l'absorption du frontisme par le parti catholique. Puisse-t-il être bon prophète! La majorité des troupes du frontisme est composée d'excellents catholiques et de Flamands dont il très possible encore, facile même, de faire de bons Belges. Nous ne parlons évidemment pas de quelques chefs hurluberlus et de leur entourage immédiat. Une politique habile, résolument proflamande en Flandre, et sachant faire comprendre aux Bruxellois et aux Wallons que le danger flamand n'est qu'un fantôme, aurait vite fait de détourner de ces illuminés fanatiques ceux qui croient de bonne foi servir la Flandre en les suivant. Les meilleurs alliés et soutiens du frontisme ne sont pas en pays flamand!...

G O G

D'après les Nouvelles littéraires, Papini serait retourné à l'anarchie et aurait perdu à nouveau la foi. Le livre étrange qu'il vient de publier en témoignerait trop clairement. Les sentiments qu'il y prête à son personnage, un demi-sauvage enivré des jouissances et des conceptions les plus capiteuses de la civilisation, seraient, au fond et en grande partie, ses propres sentiments.

Papini, l'écrivain qui n'avait jamais appartenu à aucun clan, à aucun parti, qui n'avait jamais vendu sa prose, non seulement pour de l'argent, mais pour aucun avantage personnel, c'était une trop belle conquête de l'Eglise et du Christ pour que nous ne soyions pas désolé de le voir s'échapper après quelques années. Sa Vie du Christ avait eu un tel retentissement et une telle efficacité! Nous avions lu avec tant d'émotion la profession de foi et d'amour envers Notre-Seigneur par laquelle il terminait ce volume, dont toutes les pages d'ailleurs étaient animées d'un frémissement religieux irrésistiblement communicatif. Nous vous apportons, ô Christ, s'écriait-il, et nous vous prions humblement d'agréer dans votre condescendance et votre miséricorde infinies, tout l'amour qu'il nous sera possible d'exprimer d'un cœur désenchanté et désabusé de tous les biens et de toutes les jouissances de la terre.

Reniait-il donc cette offrande, ce livre, sa conversion?

Nous avons lu son dernier ouvrage et nous sommes effaré du jugement qui a pu être porté sur Papini d'après cette seule pièce de conviction.

Nous ne comprenons pas que des critiques littéraires puissent interpréter absolument à rebours un ouvrage si lumineux et si vigoureux.

Car, enfin, le procédé littéraire n'est pas nouveau qu'y met en œuvre Giovanni Papini, avec originalité, nous le concédons, et avec une maestria rarement égalée. Au lieu d'exprimer directement son jugement et son appréciation, il donne la parole à un personnage fictif dont il a précédemment décrit avec précision l'état d'âme et la mentalité. Nous voyons ainsi les choses à travers une lentille grossissante et déformatrice. Mais nous connaissons le coefficient de grossissement et de déformation, nous sommes à même de ramener les objets à leur forme et à leurs proportions véritables, et l'exagération nous a fait remarquer avec horreur des défauts et des monstruosité que nous aurions, sans cela, à peine aperçus.

Encore une fois, le procédé est classique. Giovanni Papini nous avertit lui-même assez clairement dans son introduction qu'il s'agit d'un procédé et il le légitime par sa préoccupation d'écrire avec plus d'efficacité.

En outre, tout le livre, tous les chapitres et toutes les lignes du livre respirent la condamnation des outrances, des excentricités, des extrémismes d'une civilisation qui a en quelque sorte perdu son assiette. Non pas que tout y soit à condamner ni que tout y soit condamné par Giovanni Papini, mais il en révèle les faiblesses, il en prévit les faillites en termes saisissants. Il ouvre des perspectives qui donnent le frisson.

L'art de Papini s'est encore élevé, semble-t-il. Quelle sobriété, quelle vigueur, quelle perfection! Lorsqu'il écrit dans sa préface que les chapitres de ce livre ne sont que la traduction des notes informes que lui a remises Gog l'insensé, et que, par conséquent, il ne faut pas y chercher un modèle de style, il manie l'antiphrase avec dextérité.

On éprouve peu fréquemment une impression aussi nette d'achèvement, d'art contenu et caché, qu'à la lecture de ce livre très original.

Pour en donner quelque idée au lecteur de la Revue catholique, nous avons traduit à son intention l'introduction et l'un des premiers chapitres de Gog.

LOUIS PICARD.

GIOVANNI PAPINI FAIT LA CONNAISSANCE DE GOG

I.

Je suis confus de dire où j'ai fait la connaissance de Gog : dans une maison de fous.

Je me rendais souvent dans cette maison pour tenir compagnie à un jeune poète dalmate qu'un désespoir d'amour pour une ombre (sa bien-aimée était une « reine de l'écran » et elle ne lui avait jamais souri que sur l'écran) avait conduit à la folie. Comme il était habituellement tranquille, le directeur de cette pension pour fous payants — nain de taille et corpulent jusqu'à l'énormité — nous permettait de nous tenir ensemble au jardin. Ici et là, à l'ombre des cèdres et des châtaigniers, il y avait des tables rondes en fer comme dans les cafés. Des infirmiers immaculés, vêtus de blanc, allaient et venaient sans avoir l'air de surveiller.

Un jour de grande chaleur, nous parlions, moi-même et le poète, lorsqu'à notre table vint s'installer un autre pensionnaire. C'était un monstre d'une cinquantaine d'années, vêtu de vert clair. Grand, mais mal bâti. Il n'avait pas un poil sur toute la tête : sans cheveux, sans sourcils, sans moustaches, sans barbe. Un bulbe informe de peau nue avec des excroissances couleur de corail. La face était d'une carnation obscure, presque violette, et très large. Un œil paraissait d'un bleu céleste à peine cendré; l'autre presque vert avec des rayures d'un jaune tortue. Les mâchoires étaient carrées et puissantes; les lèvres, épaisses mais pâles, s'ouvraient sur un sourire tout métallique, d'or.

Il salua silencieusement le poète et s'assit près de nous. Il n'ouvrit pas la bouche, mais il paraissait suivre avec une grande application notre conversation. J'ai su par mon ami que le nom de cet homme était Gog.

Son vrai nom était, paraît-il, Goggins, mais, dès sa jeunesse, on l'avait toujours appelé Gog, et ce diminutif lui plut parce qu'il l'entourait d'une sorte d'auréole biblique et fabuleuse : Gog, roi de Magog. Il était né dans une des îles Hawaï d'une femme indigène et d'un père inconnu, mais certainement de race blanche. A seize ans, embarqué comme boy de cuisine sur un vapeur américain, il était descendu à San-Francisco et il avait vécu en divers endroits de la Californie, à l'aventure. Après quelques années, il avait rassemblé, on ne sait comment, quelques milliers de dollars et il était passé à Chicago. Il avait le génie du business ou était possédé d'un démon particulier, car, en peu de temps, sa fortune devint énorme, même pour un habitant de l'Ohio. A la fin de la guerre, il était un des hommes les plus riches des Etats-Unis, c'est-à-dire de la planète. En 1920, il se retira sans trop de pertes de toutes

ses affaires et il déposa ses milliards, un peu ici et un peu là, dans toutes les banques du monde.

Jusqu'ici, se dit-il, j'ai été l'esclave de l'argent; désormais, c'est lui qui doit être mon serviteur. Je ne veux pas attendre, comme mes semblables, d'être rentré en enfance pour découvrir et pour goûter les joies de la vie.

A partir de ce moment commença pour Gog une vie nouvelle : de recherches fébriles, de courses à travers les continents, de surprises, de démenées, de fugues. Il n'avait ni femme ni enfants, mais les inventeurs de beaux projets ne lui manquaient pas, ni les parasites, ni les aides, ni les conseillers, ni les complices.

Il faut se représenter quel assemblage dangereux était en lui : un demi-sauvage inquiet qui avait à sa disposition les richesses d'un empereur. Un descendant de cannibales qui s'était approprié, en demeurant fruste, le plus terrible instrument de création et de destruction du monde moderne.

D'une ignorance absolue, il voulut être initié aux drogues les plus raffinées d'une culture en putréfaction. Jadis presque sédentaire, il voulut connaître toutes les patries, lui qui n'avait pas de véritable patrie. Animalesque d'origine et de vocation, il voulut se payer toutes les formes de l'épicurisme cérébral de notre époque.

Il me parut que, dans cette dilapidation insensée, il avait acquis un flair pervers des idéologies les plus extrêmes, mais renforcé en même temps sa barbarie originelle. Son cerveau était, par moments, capable de dépasser les modernismes les plus exaspérés, mais son âme était devenue plus aride et plus cruelle que celle de ses ancêtres maternels.

Toute l'intelligence instinctive qui l'avait aidé dans le brigandage légal des milliards, il l'employait maintenant dans la captation fébrile de raretés et de voluptés de toute espèce, pour satisfaire les volontés les plus invraisemblables, les caprices les plus infâmes et les plus fantastiques.

En sept années de cette vie, il dépensa les trois quarts de ses capitaux et de sa santé. A partir de 1928, il passe de sanatorium en sanatorium, toujours anxieux et impatient, repris de temps à autre par sa frénésie de changement et de nouveauté. Ses médecins cherchent à retenir un client si lucratif, mais ils n'y réussissent pas. Aucun aliéniste n'a pu définir sa maladie : celui-ci parle de symptômes psicoasténiques, celui-là d'alternance de personnalités, un troisième, de folie morale; la plupart sont persuadés qu'il a plusieurs folies, et tellement enchevêtrées les unes dans les autres, qu'il n'y a de possible que des semblants de cures, à l'aveugle. Quand il a séjourné dans un de ces asiles trois ou quatre mois, il veut être transféré dans un autre — dans « le vrai » — et il devient si furibond que force est bien de le contenter.

Quand je le connus, il était là depuis peu. Et toutes les fois que je revenais voir mon poète, je le trouvais lui aussi. Il se mit à me parler : j'appris ainsi, un peu de lui et un peu de ses médecins, son histoire. Sa conversation était extrêmement singulière : il passait d'un discours paradoxal, mais souvent intelligent, à des sorties d'une vulgarité plus que populaire, bestiale. Il semblait que fussent unis en lui Asmodée avec sa pénétration cynique et Caliban avec son aveugle grossièreté de brute.

Mais il se plaisait avec moi. J'ai toujours eu le don d'apaiser les agités et d'apprivoiser les fous. Un jour que nous avions parlé plus longuement que de coutume, il monta dans sa chambre — il habitait un villa tout entière pour lui seul dans le parc de la maison de santé — et il me remit une enveloppe de soie verte :

— Lisez, me dit-il, ce sont des feuillets que j'ai sauvés dans le dernier débarquement. Il y a là quelques parcelles du vieux Gog. Maintenant le jour est venu pour moi où se lèvent plusieurs soleils, et je cède au grand rabais les hardes de la nuit.

Je trouvai, en effet, dans l'enveloppe de soie, un gros paquet

de feuillets détachés, écrits à l'encre verte avec une calligraphie inexperte et pesante d'enfant. Je les lus tous, parfois avec un sourire, parfois avec dégoût, parfois avec horreur, mais toujours, je l'avoue, avec avidité.

C'étaient des notes détachées, pages de journal, fragments de souvenirs, mêlés ensemble sans ordre, sans dates précises, jetées sur le papier en un anglais quelconque, assez déchiffirable.

Je ne pus retourner à la villa des fous qu'après plusieurs jours. Je m'enquis de Gog pour lui rendre son manuscrit. On me dit qu'il était parti, après un accès terrible, et qu'il ne m'avait rien fait dire. J'écrivis à la maison de santé où il s'était réfugié et je n'eus pas de réponse. Presque deux ans sont passés depuis, et je ne sais même pas si Gog est mort ou vivant.

Je supposai, et, me semble-t-il, assez raisonnablement, qu'il avait eu l'intention de me faire cadeau de ces feuillets, et tel fut également l'avis des amis que j'interrogeai. C'est pourquoi je me suis décidé à les traduire — excepté cinq ou six trop répugnants — et à les publier.

* * *

Il ne s'agit pas, comme verra le lecteur, d'un livre de souvenirs et encore moins d'une œuvre d'art. C'est, me semble-t-il, un document singulier et symptomatique : épouvantable, peut-être, mais d'une certaine valeur pour l'étude de l'homme et de notre siècle, et c'est comme document — et non avec une autre intention — que je publie cette collection de notes, espérant que l'un ou l'autre de mes lecteurs, réflexion faite, reconnaîtra l'utilité de mon « abus de confiance ».

Il n'est pas besoin, j'espère, d'ajouter que je ne puis en aucune façon approuver les sentiments et les pensées de Gog et de ses interlocuteurs. Tout mon être — tel qu'il est désormais, renouvelé par son retour à la vérité — ne peut qu'abominer tout ce que Gog croit, dit ou fait. Qui connaît mes livres, surtout les derniers, s'apercevra qu'il ne peut rien y avoir de commun entre moi et Gog. Mais dans ce cynique, sadique, maniaque, hyperbolique demi-sauvage, j'ai vu une espèce de symbole de la fausse et bestiale — à mon avis — civilisation cosmopolite, et je l'exhibe aux lecteurs d'aujourd'hui dans le même esprit que les Spartiates montraient à leurs fils un ilote ignoblement ivre.

Car un très grand nombre d'hommes, de nos jours, ressemblent en réalité à Gog. Mais Gog est, selon moi, un exemple particulièrement instructif et révélateur pour deux raisons. Premièrement, sa richesse lui a permis de faire impunément beaucoup d'extravagances, idiotes et criminelles, que ses semblables doivent se contenter de caresser en songe. Secondement, sa sincérité de primitif le porte à avouer sans vergogne ses fantaisies les plus répugnantes, jusqu'à celles que les autres cachent et n'osent se dire à eux-mêmes.

Gog est, pour le dire en un seul mot, un monstre, et pour cela il reflète, en les exagérant, certaines tendances modernes. Mais cette exagération elle-même sert la fin que je me propose en publiant les fragments de son journal, parce qu'apparaissent mieux, dans cet agrandissement grotesque, les maladies secrètes (spirituelles) dont souffre la civilisation actuelle. Et je n'aurais pas publié ces feuillets si je n'étais convaincu de faire chose utile à ceux qui les liront.

J'avertis enfin que j'ai traduit fidèlement la prose dépouillée et hâtive de Gog, sans rien ajouter, enlever ou embellir. Ce n'est donc pas ma faute si ce livre n'est pas un modèle de style.

L'ordre dans lequel ont été disposés les chapitres est approximatif et conjectural — presque certainement inexact. Mais je ne puis faire autrement. Gog notait, d'ordinaire, le lieu, le jour et le mois, et non l'année, et j'ai dû me contenter d'une chronologie purement hypothétique.

C'est là une bien petite liberté auprès de celle, beaucoup plus grande, que j'ai prise de faire servir le mal de Gog au bien commun.

GIOVANNI PAPINI.

(Traduit de l'italien par L. P.)

VISITE A FORD.

Détroit (Mich.), 11 mai.

J'avais déjà rencontré trois ou quatre fois le vieux Ford (Henri) dans le temps où je m'occupais d'affaires, mais cette fois, j'ai voulu lui faire une visite personnelle et « désintéressée ».

Je l'ai trouvé d'aspect florissant et de bonne humeur, disposé, par conséquent, à parler et à s'ouvrir.

Vous savez, m'a-t-il dit, qu'il ne s'agit pas ici de développer une industrie, mais de faire une grande expérience intellectuelle et politique. Personne n'a bien compris les principes mystiques de mon activité. Et cependant, ils ne pourraient pas être plus simples : ils se ramènent aux Quatre Moins, aux Quatre Plus et à leurs relations. Les Quatre Moins sont : diminution proportionnelle du nombre d'ouvriers; diminution du temps pour la fabrication d'une unité; diminution du nombre des types d'objets fabriqués; et, enfin, diminution progressive des prix de vente.

Les Quatre Plus, étroitement liés aux Quatre Moins, sont : augmentation des machines et des appareils, afin de réduire la main-d'œuvre; augmentation indéfinie de la production journalière et annuelle; augmentation de la perfection mécanique des produits; augmentation des salaires et des traitements.

A un esprit superficiel et arriéré, ces huit buts peuvent paraître s'opposer, mais vous, homme pratique, en remarquez certainement la parfaite harmonie.

Augmenter la quantité et le rendement des machines signifie pouvoir diminuer le nombre des ouvriers; réduire le temps nécessaire à la fabrication d'un objet veut dire en produire plus par jour; diminuer le nombre des types en obligeant les consommateurs à renoncer à leurs goûts individuels, a pour conséquence une augmentation de la production et une réduction du prix de revient; et, enfin, en diminuant les prix et en augmentant les salaires, j'augmente le nombre de ceux qui ont la possibilité d'acheter ainsi que leur capacité d'achat, en sorte que je puis, sans risque, augmenter la production. Si les automobiles sont chères et si mon personnel gagne peu, peu de membres de ce personnel seront capables d'acheter. Payez beaucoup et vendez à vil prix et ils deviendront tous vos clients. Le secret pour s'enrichir est de payer comme un prodigue et de vendre comme si vous étiez à la veille de la faillite. Ce paradoxe, qui épouvante les timides, est le secret de ma fortune.

Revenant à mes huit principes, il est facile d'en déduire que l'idéal suprême serait celui-ci : Fabriquer sans aucun ouvrier un nombre toujours plus grand d'objets qui ne coûtent presque rien. Je reconnais qu'il faudra encore quelques dizaines d'années avant d'atteindre cet idéal; je suis un utopiste et non un fou. Cependant, je me prépare à ce jour. Je suis occupé à construire ici à Détroit, une nouvelle usine qui s'appellera « La Solitaire ». Un joyau, un songe, une merveille : l'usine où il n'y a jamais personne. Quand elle sera terminée et que seront au point les machines dernier cri que l'on y installe, il n'y aura plus besoin d'ouvriers. De temps à autre, un ingénieur fera une brève visite à la Solitaire, mettra en marche quelques appareils, puis s'en ira. Les machines feront tout d'elles-mêmes et travailleront non seulement le jour, mais toute la nuit et aussi les dimanches, car il n'y a aucune loi du Michigan qui interdise le travail dominical des moteurs et des tours. Tous les soirs, un train électrique emportera automatiquement vers les dépôts les mille automobiles et les mille avions produits par la Solitaire. D'ici vingt ans, toutes mes usines seront de

ce modèle, et je pourrai jeter sur le marché des millions de machines par mois, et cela avec l'aide de quelques dizaines de techniciens, de magasiniers et de comptables.

— L'idée est géniale, répondis-je, et le système serait excellent s'il n'y avait une difficulté. Qui achètera ces millions d'automobiles, de tracteurs et d'aéroplanes? Si vous supprimez le personnel, vous réduisez aussi le nombre des acheteurs.

Ford eut un sourire cordial qui illumina sa belle figure de vieillard juvénile.

— J'y ai pensé, reprit-il. Je produirai tant de machines et à des prix si modiques qu'aucun autre industriel du monde n'aura plus d'intérêt à fabriquer ce que je fabriquerai. Mes usines fourniront par conséquent les cinq continents. Dans beaucoup de parties du monde, l'automobile et l'aéroplane ne sont pas encore entrés dans l'usage commun. Grâce à la puissance de la publicité et au contrôle bancaire, nous obligerons tous les peuples à en user. Mes débouchés sont pratiquement illimités.

— Mais excusez : si vos méthodes suppriment, en grande partie, l'industrie des autres pays, où ceux-ci trouveront-ils l'argent nécessaire pour acheter vos machines?

— N'ayez crainte, répondit Ford. Les clients étrangers nous paieront avec des objets produits par leurs ancêtres et que nous ne pouvons fabriquer dans nos usines : tableaux, statues, joyaux, tapisseries, livres et meubles anciens, reliques historiques, manuscrits et autographes. Toutes choses uniques et que nous ne pouvons reproduire par nos machines. En Asie et en Europe, il existe encore des collections privées et publiques pleines à craquer de ces trésors qu'on ne peut recommencer, accumulés par septante siècles de civilisation. Chez les Européens et les Asiatiques, croît tous les jours la manie de posséder les appareils modernes et diminue en même temps l'attachement aux restes de la culture ancienne. Le moment viendra bientôt où ils seront forcés de céder leurs Rembrandt et leurs Raphaël, leurs Velasquez et leurs Holbein, leurs bibles de Mayence, leurs manuscrits d'Homère, les joyaux de Cellini et les statues de Phidias, pour recevoir de nous quelques millions de voitures et de moteurs. Et alors, le magasin rétrospectif de la civilisation universelle se trouvera aux Etats-Unis; de là, un grand avantage, notamment, pour les industries touristiques.

Du reste, mes prix, par suite de la réduction du coût de fabrication, seront extrêmement bas, et même les peuples les plus pauvres pourront acheter mes avions d'excursion et mes automobiles familiales. Je ne cherche pas, comme vous le savez, la richesse. Seuls les petits industriels retardataires se proposent pour but de gagner de l'argent. Que voulez-vous que je fasse des milliards? S'ils m'arrivent, ce n'est pas de ma faute, mais par conséquence involontaire de mon système altruiste et philanthropique. Personnellement, je vis comme un ascète : trois dollars par jour me suffisent pour me nourrir et me vêtir. Je suis le mystique désintéressé de la production et du commerce. Mon ambition est scientifique et humanitaire. C'est la religion du mouvement sans repos, de la production sans limite, de la machine dominatrice et libératrice. Quand tous les hommes pourront posséder un avion et travailler une heure par jour, je figurerai moi aussi parmi les prophètes du monde et les hommes m'adoreront comme le rédempteur authentique. Et maintenant, vieux Gog, un *drink*? Est-il vrai que vous appartenez secrètement aux « humides », ou vous a-t-on calomnié?

Je n'avais jamais bu un *whisky* si excellent et je n'avais jamais parlé à un homme si profond. Je n'oublierai pas facilement cet arrêt à Détroit.

Gog.

Note du traducteur. — Le livre contient des entretiens analogues de Gog avec Gandhi, Einstein, Freud, Lénine, Edison, Wells, Shaw, Maeterlink, etc. D'autres chapitres mettent en scène des

ultra-modernes de la poésie, de la sculpture, de l'architecture, de la médecine, de la science, de la sociologie; des théosophes, des politiciens, des journalistes, des historiens, etc. Les approbations de Gog sont parfois plus terribles et plus accablantes que ses condamnations.

I. P.

La réhabilitation du Baroque

Le style baroque a été longtemps l'objet du mépris des artistes et des écrivains d'art. On le représentait communément comme une décadence, comme une corruption de l'esprit de la Renaissance, comme un phénomène pathologique de déviation et de perversion.

On lui reprochait d'être brutal, vulgaire; de se plaire dans le bizarre et la complication. On y voyait non seulement un vice de l'esprit, mais un vice de la forme et l'image même du mensonge.

Quand on ajoutait qu'il était d'inspiration jésuite, on estimait avoir assez dit que pour le condamner sans rémission.

Ce n'est guère qu'au début du présent siècle qu'on a commencé de revenir de ces préjugés. M. Geoffrey Scott aux Etats-Unis, avec son remarquable ouvrage intitulé : *L'Architecture de l'Humanisme*, paru en 1914; M. M. Briggs, en Angleterre, avec son *Baroque Architecture*, publié en 1913; le Dr Brinckmann, en Allemagne, avec les nombreux ouvrages qu'il a consacrés à la question (1), ont donné le branle, et entamé ce procès en réhabilitation que nous voyons se poursuivre en ce moment.

M. Georges Gromort, en France, M. Eugenio d'Ors, en Espagne, M. Matila Ghyka, dans un chapitre tout à fait remarquable de son livre sur *L'Esthétique des proportions dans la Nature et dans les arts* (2) sont entrés à leur tour en action, se faisant les avocats ou ce qui vaut mieux encore les interprètes et les exégètes du style baroque.

Les reproches que l'on a adressés au style Baroque sont nés, en effet, d'une méconnaissance complète de ce qui forme l'essence même et le ressort secret de ce style, et de ce que l'on a pris pour les monuments caractéristiques de la période, ceux qui n'étaient que la manifestation dernière d'un esprit qui cherchait à se dépasser, et ne trouvait plus de contrepoids à sa fantaisie, dans des difficultés techniques dont sa science constructive avait eu raison depuis longtemps.

Pour donner au baroque, à l'art et à l'esprit baroque, car ils ne font qu'un, leur juste mesure, il convient de les faire remonter au moment précis qui les a vus naître, c'est-à-dire au moment où la Renaissance a donné sa première fleur, a épuisé les ressources que conférait à son inspiration créatrice la découverte du monde antique, mais sans que se soit arrêté pour cela, ou se soit même ralenti le formidable élan qui l'empporte vers la conquête de l'univers.

Le premier architecte baroque, ce n'est pas Bernin, c'est Michel-Ange; le premier monument où transparait l'esprit nouveau, ce n'est pas le Gesu, c'est Saint-Pierre.

Le baroque, c'est autre chose en effet que la volute, que la rocaille, que la colonne torse, que les trois frontons ajustés l'un dans l'autre, que les plafonds en trompe-l'œil, que la profusion des marbres et des ors, le baroque c'est l'architecture qui se met en mouvement, c'est la matière intégrée à l'espace, faisant corps avec lui, c'est le passage soudain du plan orthogonal, aux expé-

riences curvilignes, c'est le monument considéré non plus en lui-même, mais dans ses rapports avec ce qui l'entoure, le suit ou le précède, dans ses rapports aussi avec le spectateur que l'on suppose placé en ce point idéal, où le spectacle se déploie pour lui dans toute sa magnificence.

Cette conception essentiellement scénographique, d'aucuns diront théâtrale de l'architecture, est le résultat d'un renouvellement ou plutôt d'un élargissement nouveau de la sensibilité.

Recherchant quelles peuvent être les sources du baroque, Eugenio d'Ors les découvre d'une part dans la nouvelle conception du monde qui triomphe au début du XVII^e siècle avec Copernic et Galilée, et substitue à l'hypothèse géocentrique en faveur jusqu'alors l'hypothèse héliocentrique; de l'autre, dans l'exotisme, qui naît des grands voyages géographiques et apporte dans l'art un flot de formes et d'images d'une richesse presque inépuisable.

A l'humanisme qui faisait de la terre le centre du monde, et de l'homme le seigneur de la terre, succède le *cosmologisme*; à l'anthropomorphisme qui ramenait tout à une commune mesure, se substitue un concept plus vaste, celui de la Nature, dont la souveraineté soudain apparue, dans sa puissance presque illimitée, relègue celle de l'homme à la place infime qu'occupe un élément dans la complexité d'un système.

En même temps que s'établissait ce courant naturaliste, et que prenait figure cette conception cosmique de l'univers, le culte de l'abstraction et de la géométrie triomphait dans l'Art de la Renaissance.

Les détracteurs de l'art baroque n'ont vu dans cet art que le produit d'une imagination débridée, et d'une fantaisie sans attaches avec le réel. Ils ignorent ou ils oublient qu'il en est peu dont les formules puissent se traduire par des équations aussi rigoureuses.

Déjà l'architecture de la première Renaissance est basée toute entière sur la vertu cachée des nombres. En même temps qu'ils découvrent les formes de l'architecture grecque et romaine, les humanistes pénètrent les arcanes de la philosophie géométrique de Platon. Dans ce recréement des valeurs auxquels ils se livrent, les valeurs esthétiques sont accompagnées par des valeurs mathématiques qui les doublent et les confirment. La géométrie dans l'espace devient la base de l'enseignement, non seulement chez les architectes, mais aussi chez les peintres.

Les lois de la composition harmonique, que les hiérophantes s'étaient transmises dans le plus grand secret pendant des milliers d'années, ces lois qui commandent aux dimensions et aux formes des monuments de l'art grec et de l'art égyptien, le moine Pacioli, l'ami d'Alberti et de Léonard, les avait rendus publics dans son fameux traité de la *Divine proportion*, dont précèdent tous les traités de mathématiques, dont s'entouraient les esprits de la Renaissance.

Si l'élan créateur de la Renaissance et l'apport personnel des artistes restent formidables, ils ne s'appuient pas moins sur un intellectualisme critique et une étude des modèles anciens poussés jusqu'aux extrêmes limites de l'analyse.

Cette formation mathématique des premiers humanistes, les artistes de la période baroque, non seulement en héritent, mais ils la complètent. Ils passent de la phase classique « euclidienne » où le carré, le cercle, et le rectangle suffisent à l'ordonnance de leurs conceptions architecturales, à une série d'expériences dont l'ellipse, la parabole et la spirale seront désormais les génératrices principales. Sous leur impulsion, les murs perdent leur rigidité plane, pour s'incurver plastiquement.

Si Bramante, Raphaël et les Sangallo restent fidèles aux tracés classiques, et presque uniquement orthogonaux de la première renaissance, Michel-Ange et Palladio instituent les premières expériences « baroques ». Ils mettent l'architecture en mouvement.

(1) Voir notamment *Platz und Monument*.

(2) N. R. F.

Mais si loin que sera poussée cette libération, elle ne sera jamais inconditionnelle. Les façades convexes ou concaves, les clochers en spirale, les ailerons qui flanquent les coupoles, ne sont que la projection dans l'espace et la traduction plastique des figures de la géométrie analytique. Il arrive même, comme le dit M. Matila Ghyka que les architectes devançant ici les géomètres. « Les ailerons du Gesu, où des branches de cycloïde disposées en « courbe » de chute rapide » se terminent en volutes d'ammonite, auront par Lima et Macao fait le tour du monde pour venir de la coupole de la Salute se refléter dans la lagune vénitienne avant que Bernouilli n'ait formulé triomphalement l'équation de la « Spira Mirabilis » qu'il voulait faire graver sur son tombeau ».

Plus tard encore, lorsque le style baroque, ivre de virtuosité, évoluera vers une conception purement théâtrale de l'architecture, lorsqu'il conduira ses adeptes à imaginer et à réaliser « ces feux d'artifices solides de pierre, d'ors, de stucs à couleurs tendres, où le factice et le réel alternent, où des anges, des amours solides de marbre ou de plâtre, s'asseyent sur des fantômes de corniches ou virevoltent sur les chapiteaux de pilastres imaginaires, où des chapelles illusoire sont éclairées par des vraies fenêtres à contour de viole ou de guitare, tandis que par des mansardes peintes sourit un ciel d'opéra », lorsqu'il crée ces décors qui semblent appartenir à « un théâtre métaphysique », ou traduire « les rêves d'un mathématicien opiomane », il se trouvera toujours sous ce jeu brillant la solide armature d'une rigoureuse préparation géométrique.

Si le baroque finit par mentir, s'il termine sa carrière par ce qu'on a appelé sa phase illusionniste, s'il superpose à l'architecture réelle de ses monuments, une architecture fantastique, s'il finit comme dans Saint-Ignace de Rome, le chef-d'œuvre du Père Pozzo, par donner à la rêverie des fidèles « une option entre deux églises : l'une figurée, l'autre actuelle et dont l'imaginaire n'est pas la moins vivante », ce n'est pas par pauvreté ou pour masquer des erreurs, mais pour le plaisir, et parce que l'élan qui coïncide de l'emporter, ne trouve plus dans la matière qu'il a su plier à toutes les formes de son désir, un aliment suffisant à son activité créatrice.

Ce qui caractérise en effet le baroque, et le différencie nettement du style de la première renaissance, c'est son *dynamisme*, cette poussée intérieure, cette force d'expansion, cette exubérance que l'on voit également au style gothique, mais qui, ici, ne se traduit pas dans une seule direction, la verticale, mais dans tous les sens.

La première renaissance italienne, d'inspiration romaine s'était attachée sur tout à rendre à l'architecture la sérénité du volume pur. Amoureuse des ensembles clos, son idéal est le monument central. Le Saint-Pierre de Bramante devait être entouré de portiques.

Féru de concentration, et non point de dispersion, elle trouve dans le cercle, le carré ou le rectangle, les figures géométriques qui servent le mieux sa conception, et cette passion grave qui l'habite. En réaction contre le mysticisme et l'obscurisme de l'âge gothique, elle découvre dans l'étincelante lumière que prodigue autour d'elle la pensée platonicienne et alexandrine, enfin libérée du voile d'ésotérisme dont on l'avait recouverte, la vérité des choses. Elle ne songe qu'à accorder sa ferveur à la leçon que lui apportent les monuments antiques. Elle en utilise les canons, respectueusement, mais dans un esprit de grandeur, de courage, on peut dire d'héroïsme, qui feront de ses productions, malgré le purisme des intentions, non pas des copies ou des pastiches, mais des œuvres originales.

L'organisation politique d'autre part, basée sur la primauté de la force, confère aux monuments de la première renaissance une sévérité, une dureté particulière. Si les esprits sont libres, les corps ne le sont point encore. La signature du tyran reste toujours lisible au bas de ces arcades qui ceignent la place, ou dans le soubassement de la façade de ces palais, où les ordres introduisent une grâce jusqu'alors inconnue.

En même temps qu'elle est érigée en principe esthétique, la ligne droite dénonce une préoccupation d'ordre utilitaire et la nécessité de la défense.

Les premiers théoriciens de l'architecture sont plus encore des ingénieurs que des architectes. Alberti dans son traité *De re aedificatoria*, Francesco di Giorgio Martini dans son *Trattato dell'Architettura civile et militare*, Léonard de Vinci lui-même qu'on voit sans cesse sollicité d'apporter son concours, donneront dans leurs conceptions le pas aux exigences des militaires.

Si l'urbanisme est déjà une science et un art au XV^e siècle italien, il ne prendra toutefois son essor qu'à la fin du XVI^e avec les premières manifestations de l'esprit baroque.

Cet esprit naît à Rome, dans cette Rome à qui la toute-puissance des Papes confère désormais la suprématie. Il ne s'agit plus de se faire craindre et imposer mais d'éblouir et de surprendre. En même temps que la sensibilité s'élargit et se répand sur de toujours plus va tes sujets, l'espace se meut. La place qui était fermée s'entr'ouvre, le monument vient au-devant de qui le contemple, le décor est commandé par la perspective.

Dans les églises, l'architecture se développe en profondeur. Les palais ordonnés autour de la cour intérieure sont axés sur une double percée : celle du vestibule d'accès qui donne vue sur la cour, et l'échappée qui de l'autre côté de la cour lui fait suite et laisse découvrir un décor en retrait.

L'esprit s'évade. Mais à l'encontre de ce qu'il lui était permis de faire à l'époque gothique, elle aussi préoccupée d'évasion, sa fuite n'est plus cet essor vertical, cette fusée perpendiculaire qui s'en va rejoindre le ciel.

Attirée, happée peut-on dire par les lignes convergentes de perspectives établies avec soin, elle se poursuit dans le plan horizontal.

Le mouvement en profondeur étant plus difficile à réaliser que le mouvement en hauteur, l'architecture baroque y pourvoit par une série de savants artifices. Une place ne se compose plus de ses seuls éléments directs, elle fait entrer dans sa composition idéale, l'espace circonvoisin. La place ne s'ordonne plus autour d'un point, mais au long d'un axe; elle déborde sur la rue, comme celle-ci déborde sur la place.

Lorsqu'il le faut, des dispositions spéciales, comme dans la *Piazza del Campidoglio*, qui est une des premières expériences baroques, viennent appuyer l'ordonnance générale et contribuent à l'obtention de l'effet cherché. Les diagonales en dalles de pierre, qui viennent se rejoindre au pied de la statue de Marc-Aurèle, le bombement de la place, sa délimitation ovale qui épouse la forme du socle, le fait que le meilleur endroit d'observation de la statue coïncide avec le meilleur endroit d'observation des façades latérales, et que l'on passe forcément en ce point, sont autant d'éléments qui concourent à la naissance de l'impression cherchée.

De même dans la place Saint-Pierre, la dépression centrale sert à accentuer l'impression de profondeur, que voulait créer le Bernin, et que la disposition transversale de la place elliptique, exigée par la nature du site, venait contrecarrer.

Cette mise en scène, car c'est bien ainsi qu'il faut l'appeler, avait pour but de relier l'architecture d'un monument à l'espace qui le précède.

Cette conception du monument en étroite liaison avec ce qui l'entoure, est une conception propre au baroque, et qui va donner à l'urbanisme l'occasion de se déployer pleinement. Les villes de la Renaissance ne sont que la réunion d'une série d'ensembles fermés, souvent admirables, mais dont la liaison est précaire, malaisée et ne constitue en rien un tracé organique.

Si la Renaissance introduit la rue droite, et choisit les inter-sections rectangulaires, c'est surtout pour un motif d'ordre, et parce que des nécessités politiques ou militaires l'y inclinaient.

L'époque baroque au contraire y voit le moyen d'élever à un degré plus haut le potentiel esthétique de ses monuments. Eprise de grandeur et de masses, elle cherche à réaliser des effets d'ensemble qui exigent pour leur réussite la collaboration de tous les éléments dont elle peut disposer. Il ne s'agit point pour elle de faciliter la contemplation d'un détail, si intéressant soit-il, mais de mettre ce détail au service de l'impression qu'elle veut créer.

La véritable cité baroque, la seule à l'être au plein sens du mot, c'est Rome. Il y aura en d'autres endroits, en d'autres pays, des monuments et même des ensembles baroques, mais Rome seule se trouvera capable d'atteindre à cette grandeur, de réaliser cet idéal monumental, qu'on a bien le droit de qualifier d'héroïque.

C'est parce qu'il est romain dans son origine, et dans sa plus complète réalisation, que le style baroque se heurtera à l'hostilité ou à l'incompréhension des pays protestants, qui y voient non sans raison l'expression de l'esprit de la contre-réforme, bien que ce caractère catholique, au sens habituel du mot, du style baroque, ait été fortement exagéré.

C'est parce qu'il est romain, et que Rome pour l'esprit français, est toujours un peu l'ennemi qu'il ne rencontrera également en France, sous son aspect formel tout au moins, aucune sympathie.

Mais ce refus d'adhérer aux formes n'exclut pas la soumission à l'esprit. L'esprit du baroque a soufflé en France plus que partout ailleurs, et si le Bernin après avoir été appelé à la cour de Louis XIV, retourne à Rome après quelques mois, ce retour ne signifie qu'une défaite personnelle.

Versailles et les magnifiques ordonnances Louis-Quatorzièmes participent de la même esthétique et du même sentiment qui ont présidé en Italie et à Rome aux grandes mises en scène baroques.

Les faits ont ici plus de valeur que les mots. Officiellement, il n'y a pas de monuments d'art baroque en France. Il n'empêche que l'art français du XVII^e siècle, est imprégné de l'esprit baroque, est mû en secret par les mêmes motifs qui déterminent l'action des grands Italiens.

Nous savons bien que ceci est loin encore d'être reconnu en France. Si le baroque y trouve depuis quelque temps des défenseurs, il est encore beaucoup d'esprits français qui n'y voient qu'une décadence de l'art de la Renaissance. Ceux même qui l'acceptent comme un art original et fort, s'attachent à le séparer nettement de l'art pratiqué en France à la même époque.

C'est ainsi que M. Luc Benoist dans son ouvrage sur Coysevox paru récemment, ouvrage qui cependant va loin et profondément dans l'étude des styles, s'efforce de minimiser la part du baroque.

A tort, pensons-nous, car s'il est exact que la Renaissance française garde des tendances classiques et a refusé, à peu d'exceptions près, de s'associer aux expériences curvilignes et aux virtuosités mathématiques du baroque proprement dit, il paraît difficile de ne point voir une concordance et une similitude d'esprit dans la conception générale.

L'esprit qui préside aux ordonnances majestueuses de Versailles, qui dresse le fastueux décor de l'hôtel des Invalides, dispose autour du Louvre les vastes jardins des Tuileries, invente la place de la Concorde, la place Vendôme et la place des Victoires, prévoit les percées et les magnifiques avenues qui vont faire de Paris dans son centre, une des plus belles villes de l'univers, cet esprit n'est autre que l'esprit baroque tel que nous l'avons défini plus haut, et tel que s'accordent pour le comprendre tous ceux qui ont entrepris de le pénétrer.

Sans doute, à l'outrance, à ce qui pour un esprit de formation française apparaît comme du mauvais goût dans les productions des grands baroques italiens, l'art français du XVII^e siècle oppose-t-il son sens de la mesure, sans doute fait-il crédit et accorde-t-il sa confiance à Palladio, plutôt qu'au Bernin, pour ce qui est du répertoire des formes et des inventions purement architectoniques,

et ne verra-t-on à Paris qu'un seul Saint-Roch ou un seul Val-des-Grâces s'adornent des volutes et des spirales chères à Borromini et à ses confrères, il n'empêche que le rythme qui le meut, est bien celui qui a pris naissance aux bords du Tibre, et de là s'est propagé à travers toute l'Europe, avec une force plus ou moins grande et des résultats plus ou moins heureux suivant les pays qui l'accueillent, mais en restant cependant toujours identique à lui-même quant à son caractère profond.

Ce qui caractérise en effet par rapport à l'art qui les précède, l'art et l'esprit baroques, c'est leur dynamisme opposé au statisme de la première renaissance, comme il le sera au classicisme de la période qui va suivre.

Par son dynamisme, par son goût et sa recherche du mouvement, l'art baroque rejoint par ailleurs l'art du XIII^e siècle, dont il partage l'enthousiasme et l'élan, ce qui fait qu'on a pu dire de lui, qu'il a été en quelque sorte une renaissance et une dernière explosion de l'esprit gothique.

Il sera aussi, en architecture tout au moins, la dernière manifestation d'un véritable esprit créateur. Le néo-classicisme de la fin du XVIII^e siècle ne sera guère qu'une feinte, un brillant exercice d'école, et qu'il suffit à peine à nous donner le change. Déjà derrière sa perfection un peu froide apparaît l'impuissance de concevoir encore de vastes desseins. L'ère archéologique, l'âge du pastiche et de la copie sont survenus.

Ce n'est plus désormais l'esprit, mais la lettre qui commandera aux recherches et aux réalisations des architectes.

Le style baroque aura été le dernier style vraiment digne de ce nom, car il fut le dernier inventeur de formes. Après lui, c'est la grande misère, et comme dit M. Matila Ghyka, « le bazar universel du XIX^e siècle ».

Les grandes époques de l'architecture coïncident avec l'existence d'un état d'esprit collectif. L'éparpillement de la pensée et du sentiment, à l'époque actuelle, rendent la venue d'un nouveau style, problématique.

Pour M. Eugenio d'Ors, le cycle est clos, et bien clos. Nous ne serons pas si catégoriques. Un nouveau style peut naître, puisqu'aussi bien nous assistons à la naissance d'un nouvel état d'esprit collectif.

L'Italie du XX^e siècle pourrait bien être pour l'Europe ce que furent pour elle déjà l'Italie du XV^e siècle et celle du XVII^e, une magnifique distributrice d'énergie, une créatrice de formes, une école de grandeur et d'héroïsme.

Rome — la Rome papale aussi bien que celle de Mussolini, car la Cité du Vatican pourvoit à son aménagement d'après des plans grandioses — va connaître à nouveau de grands travaux d'architecture et d'urbanisme.

Ce que nous en savons permet de croire qu'ils ne le céderont pas en esprit de magnificence, à ceux qui furent entrepris sous le pontificat glorieux des Papes bâtisseurs.

La grandeur de Rome sera peut-être une fois de plus le symbole de la grandeur du monde et le signe de son retour à l'Unité?

MARCEL SCHMITZ.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

L'enfer est pavé de bonnes intentions

Proverbe en deux actes (1)

PERSONNAGES :

Le docteur JACQUES DELMARE, vingt-six ans.
CÉCILE, sa femme, dix-huit ans.
M^{lle} ERMENGARDE SILOHAN, tante de Cécile, soixante ans.
YVES LEHULLIER, avocat, cinquante-quatre ans.
FRANÇOISE, domestique, trente-cinq ans.
Des portefaix.

La scène se passe de nos jours dans une ville de Basse-Bretagne. L'appartement du docteur Delmare; intérieur très confortable.

ACTE I

SCÈNE PREMIÈRE

Une cuisine claire, très propre, assez petite, non pas moderne, tout au plus modernisée; les préparatifs d'un déjeuner simple, mais copieux; fourneau allumé, plats, casseroles, assiettes... FRANÇOISE entre, affairée. Elle s'harmonise parfaitement avec sa cuisine : coiffe de paysanne bretonne, tablier minuscule, robe courte, bas translucides. Elle allonge un coup de pied amical au chat, qui se tient, dans une position infiniment respectueuse devant le fourneau, le nez en l'air, toutes les moustaches droites, aspirant à l'heure. — qui viendra bientôt, il le sait, — des voluptés moins platoniques. Le chat, qui a une conscience nette de ses droits, et une conscience plus nette encore des devoirs d'autrui à son égard, ne se dérange pas pour si peu.

FRANÇOISE

Allons, oust ! Je ne trouve que toi dans mes jambes ! Tu es pressé ? Tu choisis mal ton jour... Nous avons une invitée, mon cher, une invitée de marque, la tante de Madame, une personne majestueuse et maigre, qui a une robe à queue, un face à main, un petit parterre sur son chapeau, et sûrement beaucoup de diplômes... Si tu as faim, cherche des souris...

Au seul mot de : souris, le chat tourne lentement, très lentement, la tête, et fixe François de ses yeux verts, taillés en amandes... Elle va répliquer à ce mépris muet, lorsque crépite la petite sonnette électrique de la salle à manger... Elle sort, d'un pas vif et léger... Le chat, retombe dans sa contemplation... François rentre, s'agite, sort de nouveau, rentre encore... Un second coup de pied, beaucoup plus énergique que le premier, déloge le chat, qui saute d'un bond sur une étagère. Les poils hérissés, le dos en ellipse, la queue droite, les griffes déjà allongées, il témoigne que ce n'est pas lui qui a manqué aux règles du jeu, et que l'on vient de l'outrager à la fois dans son ventre et dans sa dignité.

Inutile, mon ami, inutile... Tu perds ton temps et ton argent... Pendant que la tante de Madame découvre qu'il y a trop d'ail dans le gigot, trop peu de sel dans les haricots, et que le vinaigre de la salade n'est sûrement pas de première qualité, tu t'imagines que je vais m'inquiéter de ta gloutonnerie?... Et puis, après tout, pourquoi pas ? Tiens, prends, et faisons la paix... Ce n'est pas cette vieille taupe qui me révolutionnera la bile... Tout de même, cela allait si bien avec mes deux petits amoureux, des tourtereaux qui n'ont pas encore cinq mois, et qui roucoulent, et qui s'embrassent !... Madame, qui confond les truites et les soles, les échalotes et les endives, et qui s' imagine que le macaroni s'achète au mètre, me demandait si gentiment des conseils !... Monsieur, un bon médecin, gai, aimable, pas fier, prenait un air de supériorité si divertissant pour me féliciter de mes plats les plus sensationnels et les plus ratés... J'étais reine et maîtresse... Et cette vie de rêve finirait déjà, parce que...

Contrefaisant sa voix :

Ne vous semble-t-il pas, ma nièce chérie, que ce gigot a un goût trop âpre pour votre palais délicat?... Ces haricots, mon neveu,

(1) Représentation interdite sans autorisation.

ne vous paraissent-ils pas d'une étrange fadeur?... Dites-moi, Cécile, où votre bonne achète-t-elle donc son vinaigre ?

Reprenant sa voix naturelle :

Mijaurée, la peste l'emporte !... Je suis bien stylée... Je n'ai pas bronché... Comme disait mon défunt maître, le père de Monsieur, qui était professeur et parlait latin : *impavidam fer...* J'ai oublié la suite... Enfin, cela signifiait que je reçois une cheminée sur la tête sans paraître m'en apercevoir... Elle exagère !... J'ai regardé Monsieur à la dérochée... Je suis sûr qu'au fond il se tortait... Mais Madame le foudroyait du regard... Pauvre Madame, comme elle paraissait au supplice !

Contrefaisant sa voix :

Jé suis désolée, ma bonne tante, que ce premier déjeuner vous ait paru si amer... Nous essaierons, je tâcherai... — Mais non, Cécile, il ne s'agit pas de moi ; à mon âge, on vit d'un légume et d'un fruit... Je ne pense qu'à vous, mes chers enfants, qui êtes jeunes, qui avez besoin de forces, d'une nourriture saine, substantielle, et qui vous plaise...

Reprenant sa voix naturelle :

Vieille hypocrite ! Elle mettait, en pleurnichant, les bouchées doubles... Insinuer que je soigne mal mes gentils petits maîtres !...

Avec indignation :

Mais ils ne savent même pas ce qu'ils mangent ! L'autre jour, je leur ai servi des œufs à la coque, et ils m'ont félicité de leur avoir fait une omelette, meilleure, disaient-ils, que celle de leur voyage de noces au Mont Saint-Michel !... Ils prendraient des palourdes pour des huîtres et une vieille pomme toute ratatinée pour la pêche la plus succulente !... Ils se dévorent, et cela leur suffit !...

Fortement sonnerie, à coups brefs, précipités.

La porte... Qui diable ?... Il n'est pas encore une heure... Ce ne sont tout de même pas des clients pour Monsieur... Bien, bien, j'y vais...

Elle va ouvrir la porte extérieure de l'appartement. Pas lourds, bruit dans le vestibule... On entend, de la cuisine,

LA VOIX DES PORTEFAIX

C'est-y pour ici tous ces paquets-là, les malles et les valises ?

LA VOIX DE FRANÇOISE

Jamais de la vie ! Je n'ai pas commandé cela !

LA VOIX DES PORTEFAIX

Mais elle nous a bien dit que c'était ici qu'elle logeait, chez le docteur Jacques Delmare. Y a pas deux docteurs Delmare !

LA VOIX DU DOCTEUR

Ah, oui, ce sont les bagages de ma tante, j'y vais, on mettra cela dans la chambre bleue...

La voix se fait plus trainante; le docteur compte :

Deux grandes malles, une petite malle, trois valises, un sac à parapluies, un boîte à chapeaux, peste !... quoi encore ?

LA VOIX DES PORTEFAIX

Deux paquets de couvertures, c'est tout !

LA VOIX DE FRANÇOISE

C'est tout !... Mais jamais cela n'ira dans la chambre bleue...

LA VOIX DU DOCTEUR

Enfin, non, on pourrait... provisoirement... peut-être... laisser les malles dans le vestibule ! Oui, c'est cela ! Combien vous dois-je ?

LA VOIX DES PORTEFAIX

Trente-cinq francs, Monsieur le Docteur, et y aura bien un petit pourboire pour les commissionnaires...

LA VOIX DU DOCTEUR

Voilà quarante francs ! Vous prenez un verre à ma santé...

LA VOIX DES PORTEFAIX

Plutôt deux, Monsieur le Docteur, plutôt deux ! Elles étaient lourdes ces fichues malles ! On a besoin de se refaire les biceps... A la prochaine, Monsieur le Docteur, et merci bien !

LA VOIX DU DOCTEUR

Au revoir, mes amis, au revoir!... dix colis, dix...

On entend se refermer la porte de l'appartement. Françoise rentre dans la cuisine. Elle saisit convulsivement son chat dans ses bras et s'effondre sur une chaise.

FRANÇOISE

Et j'avais cru comprendre, d'après les paroles de Madame, qu'elle venait ici passer quarante-huit heures!... Deux grandes malles, une petite, trois valises, un sac à parapluies, une boîte à chapeaux, deux paquets de couvertures... Et la boîte à chapeaux est plus grande que la petite malle! Mais il y a un jardin là-dedans, ... toutes les fleurs du printemps... Mon pauvre Mistigri, c'est fini de notre bonheur, fini, fini...

La sonnette de la salle à manger l'appelle. Elle se lève, jette brusquement son chat et sort en courant. Le chat se plaint, par de longs miaulements, de l'atteinte déloyale portée à ses plus chères habitudes.

SCÈNE II

Un salon meublé dans une mode un peu ancienne : vieux fauteuils, vieilles bergères, vieux guéridons, vieilles tapisseries ; deux vitrines garnies de bibelots ; grande bibliothèque Empire abritant de somptueuses reliures ; nombreuses reproductions d'œuvres d'art très célèbres et très académiques : Vénus de Milo, Diane de Gabies, Victoire de Samothrace, Discobole, Tireur d'épine, etc. Quelques terres cuites dans le genre florentin représentant des sujets religieux. Une copie d'un Ange de Fra Angelico. Les objets d'art moderne sont rares, mais tous les vases sont pleins de fleurs.

M^{lle} Ermengarde Silohan, le docteur Jacques Delmare et Cécile prennent le café. Vêtements sans recherche affectée, mais de bonne coupe : élégance d'autrefois, élégance d'aujourd'hui, l'une qui nous paraît un peu rococo, l'autre qui nous la paraîtra demain...

MADEMOISELLE ERMENGARDE

Ce café, ma nièce, pourrait être meilleur. Son arôme n'est point parfait, soit que le mélange exotique laissât lui-même à désirer, soit que les soins apportés à la fabrication ne fussent point assez diligents. Rassurez-vous : j'y veillerai désormais. Et vous saurez bientôt distinguer un café digne de ce nom des abominables mixtures d'aujourd'hui. Je vous ferai servir une liqueur conforme à nos traditions ancestrales, et je donnerai sur ce chapitre à votre jeune domestique sa première leçon de perfection culinaire, que d'autres suivront à intervalles réguliers. Sortie de mes mains, elle sera bientôt une perle.

LE DOCTEUR, ironique.

Que de grâces, ma tante, que de grâces! Et comment pourrions-nous jamais vous témoigner, sous une forme convenable, de notre reconnaissance infinie? Vous allez nous débarrasser de notre abominable mixture, que nous prenions bien naïvement pour un café à peu près passable! Quel service serait plus précieux! Permettez-moi cependant de corriger avec respect une légère erreur où vous me paraissez être tombée. Vous traitez Françoise de jeune domestique : elle en sera très flattée! Mais je vous confesse qu'elle a trente-cinq ans, sans les porter naturellement. Il y a vingt ans qu'elle est au service de ma famille, et quand elle est entrée chez nous je n'étais encore qu'un gamin qui savait à peine boutonner...

M^{lle} Ermengarde sursaute...

LE DOCTEUR

...qui savait à peine boutonner sa veste. Ma bonne mère me l'a cédée, à grand regret, comme cadeau de nocces supplémentaire... Tiens, m'a-t-elle dit, prends Françoise; c'est une brave et honnête fille, qui voudrait afficher des allures modernes, mais qui a gardé toutes les solides qualités de sa race. Ta charmante femme a passé il y a six mois, son baccalauréat de philosophie, et peut-être connaît-elle mieux Kant et Schopenhauer...

CÉCILE, éclatant de rire.

Pauvre chère maman, comme elle avait des illusions! Il y a beau temps que j'ai perdu de vue toutes ces vieilles barbes, si jamais je les ai connues...

MADEMOISELLE ERMENGARDE, sévère.

Ma nièce, on ne parle point avec une telle légèreté de ces puissants génies!

LE DOCTEUR

Oui, oui, grands génies, Cécile, grands génies! Et ce sera une des hontes de ma vie d'avoir totalement oublié ce qu'ils ont raconté, et de n'avoir aucun désir de l'apprendre de nouveau... Je disais donc que maman nous a donné Françoise, parce qu'elle soupçonnait que la cuisine ne tient qu'une place un peu secondaire dans le programme du baccalauréat, et qu'elle ne voulait pas que son fils chéri, et sa fille plus chérie encore, risquent de mourir d'amour et d'eau fraîche sur un traité de métaphysique...

Cécile s'esclaffe à l'idée que la métaphysique puisse jouer un rôle quelconque dans son ménage; mais elle s'arrête sur un froncement de sourcils de M^{lle} Ermengarde.

LE DOCTEUR

J'ajoute que le cadeau ne nous fut pas désagréable, et que nous remercions Françoise de nous avoir épargné, depuis notre mariage, pas mal de petits soucis matériels. Nous devons à son dévouement d'avoir pu, sans aucune inquiétude...

CÉCILE, lyrique, les yeux au plafond, les bras levés.

... filer le parfait amour!

MADEMOISELLE ERMENGARDE, avec condescendance.

Je vous en félicite, ma nièce. Mais tout, en ce bas monde, doit avoir une fin...

LE DOCTEUR et CÉCILE, ensemble.

Jamais!

MADEMOISELLE ERMENGARDE

Il est dans les traditions les plus respectables de notre famille, que les femmes y soient de bonnes ménagères, à qui rien n'échappe, du grenier à la cave...

CÉCILE, naïvement.

Est-ce que nous avons un grenier, Jacques?

LE DOCTEUR

Je pense que non, mais cela ne me trouble point. Je suis sûr en revanche, que nous avons une cave, des fagots, et des bouteilles de derrière les fagots. Le contenu de la cave me consoleraient au besoin de l'absence du grenier...

MADEMOISELLE ERMENGARDE, solennelle.

Ni mon arrière-grand-mère, ni ma grand-mère, ni ma mère, ni moi, sa fille aînée, nous n'aurions jamais admis qu'une maîtresse de maison ne dirigeât point, par elle-même, son intérieur, jusque dans les détails les plus infimes et les plus minutieux. Ma jeune sœur Yvonne, votre mère, Cécile, que vous n'avez pas beaucoup connue puisque vous n'aviez que dix ans lorsqu'elle est morte, Yvonne nous attristait toutes par son déplorable esprit de fantaisie; elle préférait la lecture, la lecture des romans, au noble souci des armoires et des fourneaux; et, sous prétexte que vous aviez une vieille domestique, dévouée corps et âme à votre famille, elle s'en remettait à des mains mercenaires de ces soins mêmes qui n'auraient dû relever que de sa propre juridiction...

CÉCILE, les yeux humides.

Ma pauvre chère maman...

MADEMOISELLE ERMENGARDE

Nous voulions bien lui pardonner, parce qu'elle était toujours souffrante, mais...

CÉCILE

Oh oui, je me souviens... Je la vois encore, couchée sur sa chaise longue, enveloppée dans ses châles, qui semblait avoir toujours froid, avec ses belles mains blanches, diaphanes, où l'on aurait dit qu'il ne circulait pas une goutte de sang... Maman, maman...

Elle sanglote et se jette au cou de son mari.

O mon Jacques, comme elle t'aurait aimé...

LE DOCTEUR, à voix basse, en embrassant sa femme.

Oui, ma chérie, oui; moi aussi, je l'aurais beaucoup aimée, ta douce et pâle maman, et j'aurais voulu pouvoir la soigner avec tout mon cœur... (sur un ton plus élevé, un peu agressif) cette maman si charmante, si délicieuse dans sa fantaisie...

MADEMOISELLE ERMENGARDE

La fantaisie, mon neveu, la fantaisie, c'est bon pour les poètes et les pêcheurs de lune...

CÉCILE, *qui se rasseoit en s'essuyant les yeux.*

Pitié pour nous...

MADemoiselle ERMENGARDE

L'ordre méticuleux et l'austère discipline doivent, dans un ménage qui se respecte, remplacer la fantaisie... Tenez, ma nièce, parlons net... Il n'y a pas encore deux heures que je suis chez vous, et voilà déjà un point bien établi : c'est votre bonne qui dirige tout ici, c'est votre bonne qui commande... Allons, petite bachelière, dites la vérité : vous n'y entendez rien...

CÉCILE, *un peu gênée.*

Mais non, ma tante, mais non... Françoise est très obéissante, très serviable... un peu familière peut-être... que voulez-vous? Elle connaît Jacques depuis si longtemps... Elle me demande toujours mon avis, et... (*Cécile hésite, ne voulant pas mentir*), et... elle le suit... quelquefois...

MADemoiselle ERMENGARDE, *trionphante.*

Ah! ma nièce, je ne m'étais pas trompée... c'est bien ce que mon cœur avait deviné! Je me disais : la malheureuse enfant!... en sortant du collège elle est devenue maîtresse de maison; elle est entrée, sans apprentissage, dans une profession si difficile... Comment va-t-elle s'en tirer?

LE DOCTEUR

Parfaitement, ma tante, parfaitement! Je suis un témoin, un témoin reconnaissant et ému...

MADemoiselle ERMENGARDE

Et surtout incompétent! Je ne parle pas médecine, mon neveu, je parle ménage... affaire de femmes... vous n'y entendez rien... Je savais, Cécile, que vous vous en tireriez mal... Mais vous méritez toutes les circonstances atténuantes, toutes les excuses; je n'ai pas le droit de vous en vouloir... Vous avez besoin de leçons, mon enfant... Ne dites pas non! Je le sais... Ces leçons, je vous les apporte, avec les plus riches trésors de mon expérience... Ne me remerciez pas! C'est si naturel de ma part... Je n'ai écouté que mon amour pour vous... Abandonnant mon manoir, en dépit des chicanes de mes voisins, je suis accourue m'installer avec vous pendant plusieurs mois : je ne ménagerai ni mon temps, ni mon dévouement...

Le docteur s'est levé brusquement, en faisant craquer sa chaise...

MADemoiselle ERMENGARDE

Qu'avez-vous, mon neveu, qu'avez-vous?

LE DOCTEUR, *agitant la jambe gauche.*

Une crampe, ma tante, une abominable crampe... J'ai décidément besoin de me dégourdir un peu... Vous permettez...

SCÈNE III

MADemoiselle ERMENGARDE, CÉCILE, puis FRANÇOISE

MADemoiselle ERMENGARDE

Si vous le voulez bien, Cécile, nous allons commencer immédiatement...

CÉCILE

Mais, ma tante, rien ne presse... puisque vous êtes pour... pour... plusieurs mois parmi nous... Il faut d'abord vous reposer... Votre chambre est prête; permettez-moi de vous y conduire moi-même...

MADemoiselle ERMENGARDE

Non, Cécile, non... Ne remettons pas à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui. Combien de domestiques avez-vous?

CÉCILE

Une seule, Françoise; et aussi une femme de ménage qui vient deux heures, chaque matin, pour les gros travaux...

MADemoiselle ERMENGARDE

De celle-ci, je m'occuperai plus tard. Voulez-vous sonner?

Cécile sonne, manifestement à contre-cœur. Françoise entre, l'air hostile et renfrogné; elle a perdu tout son entrain de la première scène; elle se dispose à desservir le...

MADemoiselle ERMENGARDE

Un instant, ma fille... J'ai à vous parler...

Françoise remet le plateau sur le guéridon et prend la position du soldat au garde-à-vous; raideur impeccable.

MADemoiselle ERMENGARDE

Vous vous appelez Françoise?

FRANÇOISE

Oui, Mademoiselle.

MADemoiselle ERMENGARDE

Vous avez trente-cinq ans?

FRANÇOISE

C'est possible...

MADemoiselle ERMENGARDE, *suffoquée.*

Comment, c'est possible?... Vous ne savez pas cela... Vous n'êtes pas sûre?

FRANÇOISE

On me l'a dit... Je n'ai pas vérifié...

MADemoiselle ERMENGARDE

Vous n'êtes pas curieuse, ma fille...

FRANÇOISE

Je n'ai jamais eu le temps de m'occuper ni de mon âge, ni de celui des autres...

Cécile tapote nerveusement sur le guéridon. Une sonnerie prolongée.

FRANÇOISE

Le téléphone! Et M. le Docteur qui est sorti... Il avait besoin de prendre l'air, m'a-t-il dit... Voilà... voilà!

Elle sort vivement en emportant le plateau. Sur le seuil de la porte, elle murmure à mi-voix, mais de manière à ne pas être entendue du salon :

Encaisse, ma vieille!

MADemoiselle ERMENGARDE

C'est inconcevable, ma nièce, comment pouvez-vous tolérer une pareille insolence?...

CÉCILE

Mais, ma tante, je n'y comprends rien... Voilà près de cinq mois que Françoise est chez nous... depuis notre mariage... Toujours gaie, alerte, prévenante, aux petits soins de nous en un mot... Je n'ai jamais eu une seule observation à lui faire...

MADemoiselle ERMENGARDE

Naturellement, vous en seriez bien incapable...

CÉCILE

Ma belle-mère, qui l'a eue vingt ans à son service, ne tarit pas d'éloges sur son compte. Pendant l'agonie du père de Jacques, elle est restée quatre jours et quatre nuits sans se coucher, sans se déshabiller, dormant une ou deux heures quand elle pouvait, assise sur une chaise... Ma belle-mère la considère comme un peu de la famille...

MADemoiselle ERMENGARDE

C'est n'est pas une raison pour prendre de telles attitudes... Je vais y mettre bon ordre... Elle pliera ou elle cassera... A partir d'aujourd'hui, ma nièce, je prends dans mes mains énergiques et puissantes les rênes du gouvernement... Vous allez voir comme tout va marcher ici... Vous n'aurez qu'à me regarder faire et à m'imiter... Et quant à vous, M^{lle} Françoise, si vous tenez à votre place, je vous conseille de filer doux... Allons ouvrir mes malles et procéder à mon installation...

Elle sort, suivie de Cécile bouleversée.

SCÈNE IV

Le cabinet du docteur Delmare. Les meubles sont beaucoup plus modernes que ceux du salon. Seules, une chaise longue et une trousse de médecin, ouverte sur un grand bureau, indiquent quelle est la profession du docteur. Plusieurs fauteuils de cuir, très confortables. Deux bibliothèques. Une sanguine représentant le Christ en croix d'après Van Dyck. Sur la cheminée, une reproduction du Moïse de Michel-Ange. Nombreuses eaux-fortes. Quelques tableaux d'amateurs.

Le Docteur entre, préoccupé. Il arpente la pièce de long en large, prend une cigarette, veut l'allumer; gestes saccadés et nerveux; plusieurs allumettes cassent ou ne s'enflamment pas; à la cinquième ou à la sixième seulement il réussit à avoir du feu; il jette la boîte sur son bureau; elle reverse un pèse-lettres qui tombe avec fracas.

LE DOCTEUR

Zut!... Les bouts de bois de la régie... c'est comme le fusil de

Tartarin, comme Tartarin lui-même, comme ma tante, ma vénérable tante... ils ne partent jamais! Plusieurs mois, a-t-elle dit, plusieurs mois... J'aurais dû m'en douter, à la seule inspection de son déménagement : dix colis, dont deux grandes malles, dont deux malles gigantesques... J'ai filé, à l'anglaise, pour ne point hurler mon désespoir... Mais elle a dû nous apporter sa batterie de cuisine... Je gage qu'il y a des casseroles là-dedans, et peut-être un petit fourneau : pour les démonstrations futures... Alors?... Alors?... Notre délicieux tête-à-tête que rien ne venait troubler?... Evanoui, comme le plus doux des rêves!... Envahie, notre solitude, notre chère solitude... Car nous étions seuls, complètement seuls, éperdument seuls... Françoise ne compte pas;... c'est un meuble de famille, Françoise!... Et il va me falloir subir, à chaque déjeuner, à chaque dîner, des récriminations sur le sel, le poivre, le gingembre et le fromage, la cuisson des viandes, le velouté des sauces, la fraîcheur des coquillages, la douceur des entremets, l'arôme du café et... l'odeur du diable. Oui, l'odeur du diable, car elle sent le roussi, cette femme-là! Elle sort de l'enfer, déchainé contre notre bonheur... Il paraît même que je devrais, que nous devrions la remercier!... La remercier!... Mais je sens naître en moi l'âme inconnue d'un assassin... Le jury en a acquitté de plus coupables... Je redeviens l'homme des cavernes... C'est cela!... Les instincts primitifs et la chimie des alcaloïdes... Mélange sublime tout à fait XX^e siècle!... Quelle drogue vais-je lui administrer, et sous quelle forme? *That is the question*... Soyons précis, faisons le point. Il s'agit : premièrement, de tuer ma tante; deuxièmement, de laisser, de cette opération indispensable, le moins possible de traces; troisièmement, de tromper un pharmacien; quatrièmement, de dérouter les investigations de la justice... Ce problème n'est pas indigne de mon génie... Voyons, strychnine, atropine,...

SCÈNE V

LE DOCTEUR, CÉCILE

Cécile est entrée tout doucement, s'est placée derrière son mari et lui a mis les deux mains sur les yeux.

CÉCILE

Coucou!

LE DOCTEUR, *se dégageant.*

Strychnine, atropine, coucou! Nous voilà irrévocablement engagés sur la voie du crime... Compromettons ma complice... *Il prend sa femme par la taille et l'embrasse.*

CÉCILE, *se dégageant.*

Un crime, Monsieur, un crime, oui, celui-ci de ne pas penser à votre femme! Avouez, Monsieur, et je vous pardonnerai peut-être!... Allons, avouez vite, à qui, à quoi pensiez-vous? Pas à moi, certainement...

LE DOCTEUR

Je vous présente, Madame, mille excuses; mais je pensais à vous... Je cherchais le moyen de vous entraîner avec moi sur le banc d'infamie de la Cour d'assises, sous l'inculpation d'assassinat, ou plutôt d'empoisonnement... Cécile, fais appel à toute ta fermeté d'âme : j'ai résolu d'empoisonner ta tante...

CÉCILE, *éclate de rire.*

Quelle horreur!... Éloignez-vous, Monsieur, éloignez-vous de moi! Je croyais avoir épousé un honnête homme... J'ai lié mon sort à celui d'un bandit!... Ah! que je suis donc malheureuse!

LE DOCTEUR, *tragique,*

Il n'y a pas de quoi rire! Je me sens l'âme d'un César Borgia!

CÉCILE, *même jeu.*

Duc de Valentinois.

LE DOCTEUR, *stupéfait.*

Comment, petite fille, vous connaissez César Borgia?

CÉCILE *fait la révérence.*

Je suis bachelière, Monsieur, pour vous servir...

Elle récite :

César Borgia, duc de Valentinois, fut le type parfait du tyran de la Renaissance. Ambitieux et sans scrupules, il se débarrassa, par le poignard ou par le poison, de tous ses adversaires. Il a servi de modèle à Machiavel qui, dans le *Prince*,...

LE DOCTEUR

Très bien, très bien, vous aurez un 20 d'histoire.

CÉCILE

Au moins vous, Monsieur l'examineur, vous reconnaissez mes mérites... M'a-t-on assez reproché, depuis deux heures, d'être bachelière!... Je ne sais pas faire la cuisine, parce que je suis bachelière... Je ne sais pas faire mon marché, parce que je suis bachelière... Je ne sais pas commander ma bonne, parce que je suis bachelière... Je ne sais pas ranger une armoire, parce que je suis bachelière...

LE DOCTEUR

Tu vois, Cécile, soyons sérieux... Il est évident que ce ne peut pas durer... Je ne tiens pas d'une manière particulière au poison... Préfères-tu le poignard ou le browning? Veux-tu que j'étrangle ta tante? Mais tout cela, tu le sais bien, laisse des traces, tandis que le poison, le poison des Borgia, agrémenté des progrès de la chimie depuis le XVI^e siècle,...

CÉCILE, *se tord les bras de désespoir.*

Nouvelle Chimène, j'ai l'âme déchirée entre l'amour de ma tante et l'amour de mon mari... Quels combats cornéliens se livrent dans mon cœur!

LE DOCTEUR

Très bien, 20 de littérature! Tes succès ne m'étonnent plus! Ecoute, je veux te faire un grand sacrifice; j'abandonne pour toi l'idée du crime qui déjà prenait corps dans mon esprit, mais à une condition : tu vas me trouver immédiatement un moyen sûr, net et précis, de me débarrasser de ta tante... Je serai héroïque, cornélien, moi aussi... Je la supporterai huit jours, pas une minute de plus... Et encore, je ne te promets pas de ne pas aller dîner au restaurant... Le délai passé, montre en main, si ta tante est encore là...

CÉCILE

Eh bien?

LE DOCTEUR

La strychnine ou mon départ! Je tue ou je m'en vais!
On frappe à la porte un coup timide.

CÉCILE

Entrez!

SCÈNE VI

LES MÊMES, FRANÇOISE

FRANÇOISE; *elle a les yeux rouges*

Je viens donner...

Elle se met à pleurer et s'arrête.

LE DOCTEUR

Qu'est-ce que vous avez, Françoise? Qu'est-ce qui vous prend?

FRANÇOISE, *avec effort.*

Voilà, Monsieur Jacques, je viens donner mes..., je viens donner mes huit jours à Madame.

LE DOCTEUR

Vos huit jours, vous, Françoise? Mais vous êtes complètement folle! Il faut vous soigner, ma chère Françoise... Voyons, asseyez-vous là! Donnez-moi la main, que je vous tâte le pouls!... Un peu de fièvre?... Tirez la langue!

FRANÇOISE, *se dégageant.*

Non, Monsieur Jacques, non! Je ne suis pas folle! Je ne suis pas malade! Je veux partir dans huit jours. Que Madame cherche une autre domestique...

LE DOCTEUR, *indulgent.*

Allons, voilà que cela vous reprend! Partir, vous, Françoise, vous qui êtes au service de ma famille depuis vingt ans; vous qui avez été ma bonne d'enfant et qui me donniez des confitures en cachette quand j'étais privé de dessert; vous qui vous êtes jetée à l'eau pour m'arracher à un bain forcé, dont je suis sorti indemne, mais qui vous a valu quinze jours de lit; avec de pareils états de service, donner ses huit jours... Je répète que c'est de la folie...

FRANÇOISE

Et moi je répète, Monsieur Jacques, que vous vous trompez... Je ne suis pas folle! Je me jetterai au feu, dix fois plutôt qu'une,

pour vous et pour Madame... Mais il n'y a pas encore une demi-journée que la tante de Madame est arrivée ici; et la vie est aussitôt devenue un enfer... Elle m'a sonné tout à l'heure, dès que Madame a quitté sa chambre. Elle m'a fait une scène effroyable... Elle m'a dit que tout allait dans la maison sens dessus dessous; qu'il était inadmissible que ce soit une domestique qui commande; que j'abusais de la naïveté et de l'inexpérience d'une jeune bachelière; que c'était intolérable; mais que les meilleures choses, comme les plus mauvaises, avaient une fin; que désormais c'est à elle, et à elle seule, que j'aurais affaire; qu'il me faudrait lui rendre compte de tout; et que, pour commencer, j'aurais à la prévenir, ce soir, du moment précis où j'allumerais le fourneau pour préparer le dîner... Là-dessus, elle m'a congédiée... Et me voici... Je pars dans huit jours...

LE DOCTEUR

Dites-moi, Françoise, vous n'avez rien répondu?

FRANÇOISE

Rien, Monsieur Jacques, ou du moins pas grand'chose. J'ai dit tout simplement : Mademoiselle, je vais demander les ordres de Madame!

LE DOCTEUR

Admirable, et de grand style! Madame, nous vous écoutons...

CÉCILE

Madame a la migraine... La migraine, c'est si commode pour se tirer d'affaire!... Tant que Madame aura la migraine, elle délègue à Monsieur tous ses pouvoirs...

LE DOCTEUR

Il va en user : pour vous, Madame, de l'aspirine;... pour vous, Françoise, des instructions brèves et nettes: vous continuez comme par le passé, sans plus vous soucier de M^{lle} Ermengarde que du Grand Turc,... si toutefois il y a encore un Grand Turc, ce dont je ne suis pas très sûr...

FRANÇOISE; elle secoue énergiquement la tête.

Impossible, Monsieur Jacques, impossible! Votre Grand Turc est au diable, et M^{lle} Ermengarde à deux pas... Dans une heure je l'aurai sur le dos, que je la prévienne ou ne la prévienne point... Je suis trop vieille pour échanger mes petites manies contre les siennes... J'accepte de subir huit jours d'enfer pour ne point laisser Madame et Monsieur dans l'embarras... Ma décision est irrévocable : je partirai, peut-être en pleurant, mais je partirai...

Elle sort vivement, en s'essuyant les yeux.

LE DOCTEUR

Et quand on pense que la terre ne s'entr'ouvre pas pour engloûter ta tante! Qu'est-ce qu'il lui faut, à la terre? Les crimes des Atrides peut-être? Mais, comparés à ta tante, les Atrides personnifiaient la vertu! En tout cas, réfléchis, Cécile, tu abordes un tournant de l'histoire! Dans huit jours, c'est le poison, la corde, le poignard ou le revolver,... ou bien nous conjuguons tous le verbe partir : je pars, tu pars, Françoise part, nous partons... et la tante ne part pas!

CÉCILE, tragique.

Pas une étoile dans la nuit sombre! Pas une consolation dans l'étendue infinie de mon malheur! C'est épouvantable... Plutôt la mort!

Elle se jette dans les bras de son mari.

LE DOCTEUR, l'embrassant.

Mais non, mais non, nous n'en sommes pas encore là! (1).

ALEXANDRE MASSERON.

(1) Le deuxième acte paraîtra dans notre prochain numéro.

L'anxiété financière de l'Angleterre

La rumeur court que les banques et le haut commerce pensent qu'il vaut mieux, après tout, remettre les élections à l'année prochaine. Il avait été décidé, d'abord, qu'elles auraient lieu ce printemps ou au début de l'été. Le deuxième budget dit « travailliste » aurait alors été voté, qui extraira de force le maximum hors de la poche des contribuables et permettra de se rendre compte si la limite à partir de laquelle les rentrées d'impôts décroissent a été dépassée. Et l'autre équipe de saltimbanques devait alors apparaître, sous l'étiquette « conservateurs », équipe qui, après avoir dénoncé hautement le lourd poids des impôts, aurait, ou réalisé la conversion, ou émis l'emprunt nécessaire. S'il est vrai que la Finance et les principaux monopolisateurs ont décidé de reculer le remplacement de l'équipe actuelle par la suivante, c'est sans doute que ces Messieurs désirent qu'il y ait aussi peu de discussion publique que possible pendant la crise qui approche, et qu'ils estiment que cette crise surviendra plus tôt qu'ils ne l'avaient prévue. Il ne s'agit que d'une rumeur et il se pourrait qu'elle fut fautive. Mais si elle a quelque fondement, la seule raison d'un changement de politique ne peut être que celle que je viens de donner. Il était convenu que l'autre série de politiciens professionnels reprendrait les traitements, directions, contrats, etc., cette année même, après le vote du budget. Que si l'actuelle équipe reste en jouissance de toutes ces choses pendant quelques mois encore, ceux qui gouvernent réellement n'auront changé de décision que pour de très graves motifs. La nomination projetée de quelqu'un qui allait être leur porte-parole direct, non pas un serviteur mais l'un des leurs, était destinée à créer une atmosphère de confiance publique pour l'opération à faire et la politique à entreprendre à l'effet de sortir de la passe difficile que le pays aura à traverser.

Quelles que soient cette opération et cette politique, il est certain qu'elles seront draconiennes. On fera l'impossible pour éviter qu'elles ne soient sensationnelles, car cela engendrerait une panique fatale à notre crédit, mais elles seront certainement draconiennes, car la situation est déjà sérieuse et elle va le devenir chaque jour davantage.

Mes lecteurs connaissent les grandes lignes du danger que court l'Angleterre. Il me faut bien, toutefois, me répéter quelque peu, pour que mon argumentation soit claire. Nos besoins nationaux et impériaux absorbent environ un milliard de livres chaque année, soit plus du double de ce que paient, par exemple, les contribuables français. Le moyen ordinaire de faire face à ce drainage énorme de notre élasticité et fermeté financières est de comprimer les dépenses. Mais l'essence même de notre menace financière est qu'une diminution des dépenses de quelque importance est impossible. Sur chaque dix livres d'impôts, quatre sont de l'usure, c'est-à-dire des intérêts sur des emprunts improductifs. Des six livres restantes un peu plus d'une va aux armements, environ une et demie sert à faire fonctionner la machine de contrôle étatique par l'enseignement et le reste est affecté aux différents services sociaux et à l'administration civile.

Il n'existe aucun moyen pratique de se soustraire à ces dépenses. Bien que nous dépensions davantage, en fait d'armements, que ne dépensent ensemble les deux puissances européennes qui nous suivent de plus près (ce qui fait de nos porte-parole la risée de l'Europe quand ils prêchent le désarmement à Genève), impossible de dépenser moins sans recourir à la conscription, et très

AVIS IMPORTANT

Il ne sera plus donné suite aux demandes d'envoi d'exemplaires de la « Revue catholique des Idées et des Faits » non accompagnées du coût des numéros demandés.

certainement personne, chez nous, n'oserait proposer la conscription.

Impossible de dépenser moins pour les assurances sociales, exactement pour la même raison qu'il ne nous est pas possible d'avoir la conscription. La proposition rencontrerait une résistance populaire qui jetterait toute la machinerie dans le chaos. S'il est tout à fait vrai que nous n'avons plus, en Angleterre, d'opinion publique active comme nous en avions une quand, seules, les classes éduquées s'occupaient des affaires publiques, et quand l'Angleterre était socialement plus stable, et de loin, que n'importe quelle autre nation européenne, il y a, toutefois, une puissance de résistance publique à certaines mesures : puissance qui prendrait la forme de grèves, et de résistance passive en toute matière possible.

Impossible de réduire ce qu'on appelle le *Standard of living*, parce qu'il dépend de l'économie dans la consommation. Notre *Standard of living* n'est pas élevé dans le sens que nos ouvriers l'ont meilleur que les ouvriers étrangers; mais dans le sens qu'il faut davantage à un homme qui dispose maladroitement de ce qu'il a qu'à un homme qui en dispose habilement. Si vous tentiez de réduire les assurances sociales au niveau qu'elles atteignent, mettons en Allemagne, elles s'effondreraient. Un Anglais ne peut vivre avec deux shellings par jour. On a démontré cent fois que le Français et l'Italien s'en tirent mieux avec leurs bas salaires que l'ouvrier anglais, parce qu'ils comprennent et pratiquent l'économie de la consommation, et aussi parce que la vie est mieux organisée pour de petits revenus. Mais il ne suffit pas de le remarquer pour que le remède opère (on ne change pas les habitudes de tout un peuple par une simple loi et en un tournemain). Bien loin que le *dole* (l'indemnité de chômage) soit une extravagance, il est, dans la grande majorité des cas, insuffisant pour une subsistance raisonnable dans les conditions prévalant en Angleterre. Et si vous pouviez, par miracle, supprimer demain tous les cas abusifs, vous ne diminuerez pas la charge de façon appréciable.

Les sommes énormes payées pour les intérêts sur les emprunts nationaux et locaux, pour les armements et pour les assurances sociales, nous ont conduits à dépenser plus qu'il nous est possible de percevoir. Et l'écart entre les recettes et les dépenses ne cesse d'augmenter. Mais ce processus ne saurait continuer indéfiniment et il a déjà produit une situation très menaçante. Impossible d'en sortir si ce n'est par une quelconque répudiation ou par une augmentation de la dette. En ce moment, une conversion, ou le truc de l'inflation, ne sont que des noms différents pour écarter le péril à l'aide d'une répudiation partielle. Il y a suffisamment d'argent pour un emprunt, mais un emprunt ne ferait qu'ajouter un poids nouveau à l'ensemble du fardeau sous lequel, aujourd'hui, la nation anglaise, non seulement plie, mais commence à chanceler.

Dire que l'argent reste dans la communauté et qu'il ne sort d'une poche que pour entrer dans une autre, n'est pas pertinent. Des charges de cette importance sapent la vitalité de ceux qui les portent, et ceux-ci sont dans une large mesure les citoyens qui, dans l'organisation capitaliste de la société, donnent à l'Etat sa vitalité économique. Tôt ou tard, et il semble bien que ce sera tôt et pas tard, une forme quelconque de répudiation interviendra fatalement, que ce soit une monnaie nouvelle, ou une diminution forcée de l'intérêt, la chose se fera, même si on évite le nom. Ajouter à la dette ne pourrait être qu'un palliatif temporaire, très coûteux et qui, en pareille circonstance, aurait la vie très courte.

La situation se réduit à des chiffres. Elle est aussi inéluctable qu'une table de multiplication, à moins que ne survienne le plus improbable des événements, un accroissement soudain dans la capacité d'épargne de la nation. Très certainement, rien de pareil ne s'annonce en ce moment.

HILAIRE BELLOC.

A propos de Hitler et de l'opinion catholique allemande

La *Revue catholique des idées et des faits* a publié dans son numéro du 30 janvier les observations que le directeur de la *Schönere Zukunft* oppose à mon article que la *Revue catholique des idées et des faits* (numéros des 16 et 23 janvier dernier) avait publié en même temps que les *Etudes* de Paris, observations qu'il intitule : « rectifications » dans une lettre personnelle qu'il leur joint.

Qu'il nous permette, avant toute considération, d'exprimer sur ce mot « rectifications » une réserve liminaire.

Le plus clair de notre tâche, dans la partie de notre étude qui concerne la *Schönere Zukunft*, a consisté à citer le docteur Eberle. C'est donc à lui-même qu'en bonne justice il devrait s'en prendre. La rectification qu'un écrivain s'adresse à lui-même est, par la force des choses, toujours réduite à prendre plus ou moins le caractère d'un désaveu.

Même remarque sur les « erreurs d'interprétation » dont nous nous serions rendu coupable. Nous n'avons pas interprété, mais traduit. Une erreur d'interprétation, en matière de traduction, s'appelle un contresens ou un faux sens. Il resterait à fournir la preuve que nous en avons commis, que nous avons dénaturé ou faussé des textes.

Cette position de traducteur, d'observateur-greffier enregistreur des dépositions, à laquelle nous avons volontairement tenu à limiter notre rôle, nous donne une certaine force pour répondre au docteur Eberle. Pour cela, nous n'aurons, encore une fois, qu'à faire appel à lui-même.

* * *

M. le docteur Eberle commence par nous dire qu'il est des terrains libres sur lesquels catholiques d'Allemagne et catholiques de France peuvent être d'un avis divergent. Il range dans cette catégorie le Traité de Versailles et l'Hitlérisme.

Sur le premier point, nous ne ferons aucune difficulté de donner raison au docteur Eberle. Il est tout naturel que sur un traité il y ait entre vainqueurs et vaincus divergence d'appréciation. Cette divergence est non seulement normale, mais légitime.

Sur le second point, en revanche, nous sommes bien forcé d'arrêter tout net le docteur Eberle et de lui dire que, sur un mouvement dont l'étendard est « sus à Judas et à Rome », l'unanimité doit s'établir immédiatement entre tous les catholiques, à quelque race et à quelque nation qu'ils appartiennent. Chez les catholiques d'Allemagne comme chez les catholiques de France, il ne devait y avoir qu'une manière de juger Hitler : c'était de le condamner.

Le docteur Eberle poursuit en écrivant : « M. d'Harcourt estime (meint) que la *Schönere Zukunft* est « adversaire des modérés, des pacifistes, de tous les démocrates, et en revanche sympathique au mouvement de Hitler ».

Mais non! Nous n'estimons pas, nous lisons (ce qui est à la fois plus facile et plus sûr). Nous lisons les propres textes de la *Schönere Zukunft*. Faut-il encore les citer? « Ce que demande le peuple, ce n'est pas l'illusoire droit démocratique... « Donnez au peuple d'Allemagne ce que lui offrit dans les siècles passés Rodolphe de Habsbourg après la « terrible période sans empereur » (die kaiserlose schreckliche Zeit) et le peuple vous portera en triomphe sans vous demander si vous avez respecté les paragraphes de la Constitution de Weimar... « Pusillanimité des modérés... « Une politique de paix n'est pas une politique d'impuissance. Tant qu'on la continuera, l'extrémisme d'un peuple réduit en servage est fatalement destiné à croître... »

Le docteur Eberle continue par une distinction entre les deux démocraties, la bonne et la mauvaise, la démocratie « vraie » et la démocratie du socialisme ou du libéralisme libre penseur. Distinction en elle-même parfaitement sage et juste, que nous regrettons seulement de n'avoir pas vue plus clairement formulée dans la période qui suivit le bouleversement électoral du 14 septembre. Il faut bien que son expression ait été insuffisante pour que des

journaux démocrates d'Allemagne, auxquels on ne pourra faire le reproche d'être les organes de la démocratie « libre penseuse », comme la *Rhein-Mainische Volkszeitung*, aient cru devoir se prononcer contre l'attitude de la *Schönere Zukunft*.

Nous arrivons à la question capitale, la seule, au fond, qui importe : la position prise à l'endroit du racisme hitlérien. M. le docteur Eberle reconnaît que « dans les articles de la Revue qui justement traitaient du succès électoral de Hitler, le blâme n'a pas été spécialement abondant ». Sans insister sur l'euphémisme de cette phrase, disons tout de suite au docteur Eberle que c'est justement là ce qu'il y eut de fâcheux, de très fâcheux. Les élections de septembre étaient un tournant critique, un de ces points solennels de l'histoire d'un peuple où tous les partis doivent monter à la tribune et prendre leurs responsabilités. Pour un écrivain directeur de revue, la tribune est toute désignée, c'est le périodique même aux destinées duquel il préside. Il n'est pas exagéré de dire que tous les catholiques dans cette occasion tournèrent leur regard vers leurs frères d'Allemagne. La réaction de ces derniers devant la poussée raciste empruntait au fait qu'ici le spirituel se superposait au politique une décisive gravité. Les catholiques français attendaient l'unanimité chez les catholiques allemands, l'unanimité dans le blâme. Ce fut bien, en effet, l'attitude de l'ensemble de la presse catholique, plus timide, certes, et plus circonspecte dans son expression que nous ne l'eussions souhaitée dans certains grands journaux ; parfaitement claire et vive, en revanche, dans des journaux comme *La Poste d'Augsbourg* et *La Gazette du Rhin et du Main*. Avons le courage de dire tout de suite au docteur Eberle la pénible déception éprouvée en ouvrant sa revue à lui : non seulement nous n'y trouvions point le blâme escompté, mais nous y constatons entre le renforcement d'apreté du ton de la rédaction (aussi bien à l'endroit des Puissances de l'Entente que dans l'appel à un régime d'autorité) et le triomphe hitlérien un troublant synchronisme. Les éclats de voix de Hitler poussaient le docteur Eberle à enfler à son tour le ton. Son rédacteur en chef, le docteur Kogon, suivait le mouvement et reprenait avec complaisance les déclarations de sympathie d'un correspondant pour le *juror teutonicus*, seul capable, disait-on, de balayer le *Dreck* (ordure). Comment un écrivain allemand ne se rend-il pas compte du tort grave, du tort vrai, profond, qu'il fait à son peuple en employant ces expressions où il met, lui, une espèce de noblesse, mais où l'étranger ne voit qu'un mélange de sauvagerie et de burlesque ? Devant ces excès de vocabulaire, nous étions bien obligé de conclure, sinon à une sympathie de pensée avec le national-socialisme, du moins à une inconsciente contagion de violence verbale qui, de la part d'une revue de la note et de la couleur de la *Schönere Zukunft*, constituait une paradoxale réaction.

M. le docteur Eberle parle aujourd'hui de l'hitlérisme comme d'une « maladie », et c'est bien en effet l'étiologie qui convient au mouvement, mais qu'il nous permette de lui dire que son vocabulaire s'est un peu modifié et que ces sévères et exacts qualificatifs eussent gagné à être employés aussitôt après les élections de septembre. C'était là l'instant décisif, celui de l'épreuve cruciale. D'une façon générale, le ton a complètement changé entre les articles relatifs aux élections de septembre et la lettre pleine de mesure que le docteur Eberle adresse aujourd'hui aux *Etudes*. Certes, nous n'eussions pas écrit ce que nous avons écrit alors, si nous nous étions trouvé en face de documents éclairés d'une aussi sereine lumière. Ces distinctions pleines de sagesse entre le patriotisme et l'hypernationalisme, entre la bonne démocratie et la démocratie socialisante, nous ne pouvons que les faire nôtres. Mais, encore une fois, le langage était autre en septembre et en octobre.

Le docteur Eberle nous dit encore qu'il n'a jamais entendu blâmer la politique du Centre. C'est cependant bien à une désapprobation que ressemblaient les lignes (de la plume de son rédacteur en chef) sur la « partialité de polémique de la presse du Centre et son hostilité de parti pris à l'endroit du nationalisme socialiste, hostilité contrastant avec les frappants ménagements à l'égard des sociaux-démocrates ou des communistes ».

Pour finir, le docteur Eberle proteste avec la dernière énergie contre toute insinuation qui tendrait à mettre en doute son orthodoxie catholique. Nous pouvons lui donner l'assurance que nos intentions n'ont jamais été telles. Nous savons trop les éminents services rendus à la cause catholique par la *Schönere Zukunft*. Nous avons assez loué, — et ce n'était que justice, — en même temps que sa fermeté dans la défense des intérêts de l'Eglise, la

qualité de sa rédaction. Nous avons assez dit le souci d'impartialité avec lequel elle entend, par d'excellentes informations européennes (où la France a une très belle place), montrer à ses lecteurs le visage universel du catholicisme. Ce sont tout justement ces raisons qui nous ont fait apparaître comme si regrettable et comme une contradiction avec la ligne générale du passé de la revue l'attitude prise au lendemain des élections de septembre. Il nous a semblé que la carence du blâme devant le déferlement raciste était une alarmante fissure dans l'unité de front escomptée des catholiques allemands. Cela, nous avions le droit et le devoir de le dire au docteur Eberle, au nom de la solidarité qui unit les catholiques de tous pays et aussi en considération du dommage certain qu'une pareille attitude ne pouvait manquer de créer par delà les frontières d'Allemagne.

* * *

Nous ne poursuivons pas ce débat. Toute controverse qui se prolonge s'envenime. Et une polémique entre catholiques a toujours un caractère fratricide.

Le docteur Eberle nous annonce une série d'articles « où le mouvement hitlérien sera l'objet de la plus vigoureuse condamnation, condamnation basée sur ses éléments antichrétiens » (1).

Nous prenons acte de cette décision avec une joie que nous prions le docteur Eberle de croire absolument sincère. Bien à plaindre, en vérité, serait le témoin qui, en présence d'une modification d'orientation aussi réconfortante, serait plus sensible à la part de contradiction avec les attitudes antérieures qu'elle comporte qu'à son aspect de consolante lumière.

* * *

Notre article du 5 janvier nous a valu des lettres chagrines de certains de nos amis d'Allemagne. Les uns nous reprochaient de voir avec trop d'acuité les défauts du voisin, — tâche à laquelle la pente naturelle de l'homme au pharisaïsme ne l'incline que trop. Les autres s'étonnaient de voir que nous avions omis de parler d'organes de l'opinion catholique qui pourtant avaient très vigoureusement pris position contre Hitler.

Faut-il dire aux premiers qu'il y a cependant un devoir d'objectivité pour un rapporteur à montrer les divers aspects d'une question et qu'omettre de parti pris les ombres, c'est sans doute agir par charité, mais c'est tout de même tromper le lecteur ? Charité ou vérité, — tâchons que ces deux mots ne soient pas pour nous un *dilemme*. Tâchons, — par l'accent, par le ton, et surtout par les perspectives ménagées du côté toujours ouvert, l'avenir, — tâchons que la vérité reste charitable.

Faut-il dire aux seconds, au risque de nous répéter, que nous n'avons jamais prétendu donner un tableau d'ensemble de la presse catholique allemande au lendemain des élections de septembre ? Notre ami le docteur Messner de Vienne, par exemple, nous fait doucement reproche de n'avoir pas parlé de sa revue *Das Neue Reich* qui, dans une suite d'articles parfaits, condamne nettement le racisme. Eh ! nous le savons, comme nous savons que la *Poste d'Augsbourg*, par la plume vigoureuse et autorisée de son rédacteur en chef M. Alfons Wild (2), et la *Gazette du Rhin et du Main* ont écrit excellemment du même sujet, comme nous savons

(1) Le premier de ces articles a paru à la date du 25 janvier 1931. Pourquoi faut-il que la satisfaction donnée par cette lecture ne puisse être franche ? A côté de la condamnation si longtemps attendue du racisme de Hitler, mais qui se formule enfin, nous retrouvons le vocabulaire de violence auquel le docteur Eberle témoigne un si étrange attachement : l'Allemagne « mise au pillage », « réduite en servage », « la nation-cœur de l'Europe dégradée à l'état de colonie d'esclaves travaillant pour le bon plaisir des ploutocrates de l'étranger », « saignée à blanc » par ses « tortionnaires », livrée en pâture à la « politique des hyènes » (Hyänenpolitik), sucée, rongée, par les « hyènes de l'argent » (Geldhyänen), etc. Qui dira assez aux Allemands le tort qu'ils se font par ce langage d'aveugle emportement ? Il y avait une autre façon de parler de la misère très réelle du peuple allemand et d'ouvrir les yeux sur elle. Pareil langage, détestable vis-à-vis de l'étranger, est nuisible à l'intérieur. La rancune est un irritant pansement sur des plaies et c'est une mauvaise façon de plaindre que de fouetter la haine. Le contraste éclatant entre cette persistante virulence de langage et la remarquable modération des termes de la lettre adressée par le docteur Eberle à la Direction de la *Revue catholique* met dans un jour bien frappant le fossé qui sépare la littérature faite pour les nationaux de la littérature d'exportation...

(2) Cf. la suite d'articles de ce journal intitulée : « National-socialisme et religion. Un catholique peut-il être national-socialiste ? »

également que le docteur Fr. Muckermann prépare de fortes pages sur le même sujet dans sa revue du *Gral*. Mais nous ne pouvons tout citer. Ce n'est pas un article qu'il eût fallu, mais un volume. Notre objectif initial était autre. Il nous semblait qu'il y avait une première mesure à appliquer à une vague, c'était la détermination de son amplitude d'oscillation. Déterminer les limites de variations de l'opinion catholique après la victoire hitlérienne a été notre seul objectif.

A la fin de notre article, nous exprimions, sous la forme d'un timide point d'interrogation, l'espoir d'avoir à enregistrer, dans les semaines ou les mois qui viendraient, un arrêt ou peut-être même un recul sur une voie dangereuse. Il est certes difficile de se prononcer. Dans l'état présent d'incohérence et de fermentation du pays, le visage de l'Allemagne présente une déconcertante mobilité. Nulle part plus que sous le climat germanique actuel n'est à craindre cet écueil redouté des enquêtes : le décalage du témoignage par rapport à l'événement. Les faits vont plus vite que les plumes. Néanmoins, les témoignages qui nous parviennent semblent autoriser aujourd'hui plus d'optimisme qu'à la fin de l'année dernière.

Une offensive convergente et décidée des forces catholiques contre le racisme se dessine. A l'origine de cette vigoureuse mobilisation nous apercevons deux causes, l'une d'ordre politique, l'autre l'ordre religieux.

En politique, les yeux se dessillent. On s'aperçoit de la vanité des espoirs mis un moment, bien imprudemment, dans une exploitation du tumulte raciste à l'étranger. « Les dernières illusions sur une utilisation productive du chauvinisme allemand (eine produktive Auswertung des deutschen Chauvinismus) s'effondrent », écrit le professeur Schmittmann de Cologne, dont la lucide sagesse n'a cessé de mettre en garde les catholiques contre ces périlleuses chimères. L'effet d'intimidation escompté ne se produit pas. Et ce qui apparaît, au contraire, c'est, d'un côté, le resserrement des liens des Etats créanciers, de l'autre, l'isolement allemand. Le jeu discret de Stresemann obtenait plus. L'orchestre germanique a abusé des cuivres. La *Germania* constate avec mélancolie la « splendide isolation » de son pays. La *Frankfurter Zeitung* reprend le mot et le commente assez drôlement en écrivant : « Nous voyons bien l'« isolation », mais nous ne lui trouvons rien de « splendide ».

Parallèlement avec le dégrisement sur le plan politique, se marque sur le plan spirituel, avec une fermeté tous les jours accrue, l'opposition de l'autorité catholique au racisme. La hiérarchie ecclésiastique élève une protestation de jour en jour plus forte. A la voix de l'évêque de Mayence se joint de l'est la grande voix du cardinal Bertram. On attend dans le même sens le verdict de Mgr Bornewasser de Trèves. Le cercle de stupeur silencieuse et consternée du début est rompu. Aux yeux les plus prévenus commence d'apparaître comme intenable la position du ménagement à l'égard du national-socialisme. Aussi bien est-ce ce dernier lui-même qui, de ses propres mains, se charge de déchirer les dernières possibilités de conciliation avec le catholicisme. Voici, à titre d'exemple, l'un des derniers documents émanant du camp raciste, des vers composés pour la fête du 25 décembre et dont l'*Illustrierter Beobachter* (le frère illustré du *Völkischer*) nous offre la primeur. Que l'on juge de la qualité de ce « Noël » hitlérien :

Nous autres qui marchons dans la misère
Et qui voyons derrière le voile des choses
Les petites clochettes de Noël
Ne nous versent point le puéril narcotique de la paix.
Doux Enfant Jésus, dans ta crèche misérable,
Vois-tu la Haine qui tremble sur nos lèvres ?
Nous haïssons, nous haïssons avec volupté,
Dans la clarté des bougies de Noël.

Dans la nuit sainte et grave de Noël,
Nous haïssons de toute la chaleur de notre poitrine,
De toute la brûlure de notre cœur,
Tous ceux qui ont fait la misère allemande :
Les bandits rouges, les bandits noirs,
Les perfides et meurtriers crapauds de la foi wilsonienne
Qui en bétant la paix et la liberté
Plongeaient leur plume dans l'encre des traités.

Brûle, Haine sacrée !
Pour que l'Allemagne soit sauvée
Il faut que ta flamme devienne l'embrasement de la Liberté,
Et il faut que tu t'éteignes, nuit de Noël de malheur du plan Young.

Voilà donc de quelle façon les disciples de Hitler célèbrent la venue sur terre du Dieu de bonté et de réconciliation et voilà leur façon de chanter le *Pax hominibus bonae voluntatis* ! Après une telle lecture, on ne peut que trouver prodigieux l'égarement des prêtres allemands (il s'en est, hélas ! trouvé quelques-uns), ne craignant pas de bénir les étendards rouges à la croix gammée noire. Et presque aussi inconcevable la rapidité de propagation et de contamination de l'Hitlérisme dans certains cercles de la Jeunesse catholique notamment dans les milieux universitaires.

A défaut d'autres documents attestant la violence d'antichristianisme du racisme hitlérien (cette preuve n'est que trop facile à faire, et la bibliothèque raciste fournit une abondante anthologie du blasphème), il suffirait de ce sauvage *credo* de la Haine pour faire éclater le paradoxe humiliant d'un catholicisme qui chercherait à maintenir le contact avec le national-socialisme.

Arrêtons-nous et tentons de « faire le point ».
Autant qu'on peut la préciser, la serrer par des mots, voici comment se présente, en ce début d'année, la situation des rapports entre catholiques et racistes.

D'un côté, un Hitlérisme très actif, en pleine virulence, continuant à faire tache d'huile même dans la jeunesse catholique. « Psychose du désespoir » (Psychose der Verzweifelden), comme le définit très justement le docteur Muckermann, le vertige raciste dispose sur les jeunes d'un magique pouvoir de fascination grégaire. Le docteur Muckermann le compare au « preneur de rats de Hameln », le mystérieux séducteur de la légende allemande, qui, aux accents de sirène de sa flûte, entraîne en ronde les enfants vers le fleuve et vers la mort.

De l'autre côté, une réaction enfin franche, la réaction brutale, salvatrice, des forces de vie dans les grandes crises et alors que la maladie pousse sa pointe extrême d'offensive. Nous sommes à l'un de ces sommets de la courbe thermométrique allemande. La mobilisation des forces catholiques dont nous parlions plus haut a eu lieu. Dans les derniers jours de janvier, a été organisée une « semaine » de la jeunesse catholique allemande. Semaine « active », « semaine de combat » (Kampfwöche) ainsi qu'elle s'est elle-même définie, et dont les participants, délaissant de parti pris les anciennes méthodes de délibérations académiques et de pacifiques ordres du jour, signifiaient leur intention d'emprunter pour une fois aux partis de désordre leur méthode : la descente dans la rue. Les manifestations massives prévues pour l'ensemble du territoire du Reich et destinées à donner au pays la preuve visuelle que national-socialisme et communisme ne captent pas tout le capital dynamique de la jeunesse allemande, se sont déroulées avec la force et dans l'ordre prévus. Effectifs imposants : derrière la « Section de jeunesse du Centre » (Reichsjugendausschuss der deutschen Zentrumpartei) et les « Associations Windthorst » (Reichsverband der deutschen Windthorstbünde) marchaient 1,500,000 jeunes hommes !

Quel était leur programme ? Laissons-les parler :

Nous déclarons la guerre à la croix gammée et à l'étoile rouge de Moscou, la guerre au mensonge et à la campagne d'excitation et de provocation qui souffle à travers le pays... Nous avons trop de fierté pour devenir les valets du troisième règne (les hitlériens). Nous sommes ralliés de cœur à Weimar, à la République allemande, au drapeau noir, rouge et or... La haine de peuple à peuple, l'excitation à la guerre sont une trahison envers le christianisme, envers le peuple, envers la nation. Nous déclarons la guerre à toutes les campagnes de désagrégation et de décomposition, qu'elles viennent de gauche, qu'elles viennent de droite. Notre action dépasse le cadre d'une lutte de partis. C'est toute une conception du monde que nous opposons au paganisme résurgent qui monte à l'assaut de l'Etat. Au royaume sans Dieu des communistes, à l'évangile de la race des nationaux-socialistes, nous opposons la royauté du Christ sur terre.

Voilà de nobles et généreuses paroles qui trouveront un écho dans tous les cœurs catholiques. Puisse l'avenir accorder à leurs auteurs dans l'Allemagne douloureuse, déchirée et violente que nous avons sous les yeux, la joie des réalisations !

ROBERT D'HARCOURT,
professeur
à l'Université catholique de Paris.

Le problème du classicisme

Dans un article daté du 21 octobre 1850 et que l'on retrouvera au tome III des *Causeries du Lundi*, Sainte-Beuve se demandait « ce que c'est qu'un classique ». On a continué après lui à se poser cette question. Tout récemment encore, M. Victor Giraud s'attachait, dans une substantielle étude de la *Revue des Deux Mondes*, à y répondre. Problème actuel et problème éternel, comme on voit. Et pourtant la réponse de Sainte-Beuve pouvait paraître presque définitive. Elle était un peu étroite seulement. Elle omettait de distinguer entre le classique et le classicisme, ce qui le conduisait à observer que Shakespeare est classique contre Pope et ses règles, et à confondre ainsi le classicisme avec la puissance, avec l'originalité, avec l'intensité des dons de l'artiste.

Sans négliger l'importance de ceux-ci, M. Victor Giraud, dont on connaît la tendresse pour les grands romantiques, définit plus largement le classicisme : l'équilibre dans la perfection. L'écrivain classique est celui qui manifeste cet équilibre dans son œuvre. Et si M. Giraud ne va pas jusqu'à donner le même titre à Pope écrivain mineur et au génial Shakespeare, il n'hésite pourtant pas à ranger ce Pope dans la lignée des Platon, des Sophocle, des Cicéron, des Virgile, des Racine et des Bossuet. Equilibre, a-t-il dit, dans la perfection. Resterait à voir ce que l'on entend ici par perfection. Nous ne nous y essayerons pas.

Mais un livre a paru, il y a quelques mois, qui clarifie singulièrement le problème. Nous l'avons déjà signalé ailleurs, en le présentant comme un incomparable manuel de critique littéraire. Non point que ce soit un livre scolaire, avec des variétés typographiques qui avertissent le lecteur de ce qui constitue l'essentiel et ce qui est l'accessoire, de ce qu'il doit retenir et de ce qu'on l'autorise à oublier. C'est un livre d'« honnête homme » et de journaliste, écrit dans cette langue de la conversation soignée qui est aujourd'hui l'idéal des bons écrivains. C'est *Instances* (1) de M. Eugène Marsan.

M. Marsan a réuni sous ce titre une bonne part des articles qu'il a distribués depuis dix ans dans quelques journaux et revues de Paris. Son objet n'est pas seulement d'analyser et de définir le classique et le classicisme, mais de les défendre contre les objections qui tendent à représenter celui-ci comme une doctrine périmée, celui-là comme un écrivain sans élan et sans originalité.

Il y a, comme on sait, une querelle du romantisme et du classicisme. Les partisans du romantisme s'efforcent de défigurer l'école qu'ils combattent. Ou ce n'est pas très intelligent, ou ce n'est pas loyal. Pour eux « le classicisme est constitué par la pure et simple répétition, le pur et simple décalque, le pur et simple poncif des chefs-d'œuvre antérieurs ». Et afin de mieux accabler encore l'adversaire, on lui oppose une transfiguration, tout à fait arbitraire d'ailleurs, du romantisme qui se confondrait avec la poésie.

M. Marsan réplique : « L'école de 1830 a plus d'intensité, plus de lyrisme, plus de poésie que les générations précédentes. Elle ne doit pas cette supériorité, elle ne doit pas ses dons à tout le système d'idées et de passions auquel elle s'est fiée sous le nom de romantisme. Elle lui doit au contraire ses erreurs et ses échecs. Dans la thèse morale, comme dans la création poétique, elle lui doit ses fautes ».

Cette mise au point ne va pas, on s'en aperçoit, sans tolérance, sans un vrai libéralisme. C'est la manière habituelle de M. Marsan du reste, qui écrit encore en un autre endroit de son petit livre : « ... on peut admettre assez souvent le classicisme des romantiques, les poètes de la génération romantique ayant respecté dans leur meil-

leur inspiration, les lois constantes ». Voilà le point de la réconciliation, voilà qui nous aide à ne rien renier de ce qui est vraiment beau. Mais M. Marsan note aussitôt que « la proposition renversée devient absurde : c'est vouloir nommer romantiques tout le lyrisme et la fantaisie, tout le pittoresque et toute l'âme que l'on admire chez les poètes de tous les temps, quand leur art est beau, complet, efficace, en un mot classique ».

On ne peut mieux définir sans cesser d'argumenter; on ne peut marquer plus d'accords, en avouant là où il faut, mais seulement là où il faut, les contradictions.

Dans les interlignes de cette note lucide, le classicisme est déjà défini. Mais M. Marsan ne redoute pas de préciser son point de vue, en le nuancant. « Le classicisme, dit-il encore, est essentiellement constitué par la vérité des sentiments. Sur ce fond, il a droit à toutes les parures, aux splendeurs de l'image, aussi bien qu'à la douce lumière de la simplicité. »

Et poussant plus avant l'analyse, il s'arrête à Saint-Simon le mémorialiste; il considère ce curieux homme et reconnaît en lui quelques traits de la bonne époque : « Sa pénétration est si vive, si profonde, qu'elle lui découvre le fort et le faible, le bon et le médiocre de chacun, avec une égale sûreté. Il est probable qu'en le lisant, le XIX^e siècle a commis plus d'un contresens, l'hypocrisie libérale et le pathos romantique ayant en général retiré aux esprits une certaine rudesse, une certaine intrépidité psychologique qui n'était pas rare au XVII^e. Elle permettait de voir le revers d'une médaille, sans conclure à la subversion, à la révolution universelle. »

C'est nous-même qui soulignons. Cette réflexion va loin. Elle sert à juger, elle sert à condamner quelques systèmes moraux et sociaux d'aujourd'hui et toutes sortes de fanatismes, à commencer par le fanatisme anticlérical.

Elle nous aide au surplus à compléter la définition du classique. C'est un homme qui construit son œuvre sans oublier, sans négliger, sans offenser la société à laquelle finalement elle est destinée.

Vérité des sentiments d'abord et en même temps une extrême liberté; mais aussi une attentive soumission à l'ordre du monde et aux lois essentielles de la vie sociale. Cet ordre et ces lois peuvent être pesants au faible cœur de l'homme, intolérables même à son caprice, ce n'est point parce qu'ils le meurtrissent qu'il les niera. « Et voilà le grand secret, remarque M. Marsan : avoir des passions, pâtir, souffrir et ne pas céder; savoir les vrais noms de la sagesse et de la folie, du bien et du mal, et, de quelque côté que l'âme penche, s'y reconnaître. »

Ainsi, par petites touches, à force d'analyses discrètes et de définitions nuancées, nous pouvons conclure; et ce sera pour faire tenir le classicisme dans la croyance à la supériorité de l'homme sur les choses, de la raison sur les passions, de la loi morale et sociale sur les instincts et sur l'individu. Et cette supériorité de la loi sociale sur l'individu implique le respect de la langue. L'écrivain doit en effet concilier son propre génie, ses dons les plus intimes, avec le génie humain, « par l'intermédiaire d'une langue donnée, avec ses lois et son usage. »

Telles sont, prestement notées, les vues les plus récentes sur le classicisme. On avouera qu'elles sont séduisantes, d'un libéralisme de bon aloi. Il suffira de rouvrir nos vieux livres pour en trouver la justification.

JEAN VALSCHAERTS.

(1) Aux Éditions Prométhée, à Paris.

Où en est l'Amérique humido-sèche ?

Je m'étais juré de ne plus écrire sur la Prohibition avant longtemps.

— Serment d'ivrogne! ne manqueront pas de baver, avec mépris, quelques dyspeptiques buveurs d'eau.

— Mais non, mais non, pauvres amis. Serment d'un homme tempérant, d'avis qu'il faut garder en chaque chose une saine mesure, et fuir comme la peste l'excès qui, en tout, est un défaut.

En dépit de quoi, je traite une fois de plus de la Prohibition. Pourquoi? Parce qu'il s'est produit à son sujet un événement important, dont notre presse a peu parlé, bien qu'il marque une date capitale dans l'histoire de la Prohibition américaine. Il s'agit du dépôt du « Wickersham Report », publication compacte de plus de deux cents pages comprenant l'opinion et les conclusions de la commission de onze membres nommée en mars 1929 par le président Hoover aux fins de procéder à une enquête approfondie sur l'application des lois de Prohibition.

Cette commission, composée de magistrats, d'hommes politiques, d'éducateurs, siégea pendant dix-huit mois. Elle procéda à des investigations multiples; entendit une multitude de fonctionnaires, d'économistes, de médecins, d'hommes d'œuvres, d'employeurs, d'hommes de loi, de chefs d'organisations ouvrières; envoya d'innombrables questionnaires aux gouverneurs, juges, chefs de police, présidents d'universités et d'institutions charitables; compulsa des statistiques sans fin et des rapports interminables, sans compter une abondante littérature, tant américaine qu'étrangère. Cela sans parler de l'activité personnelle des membres de la commission, qui recueillirent et rassemblèrent des déclarations de personnalités de tous les coins du pays.

De tout quoi sortit le « rapport sur l'application des lois de Prohibition aux Etats-Unis », rapport signé le 7 janvier dernier et transmis le 20 janvier par le président Hoover au Congrès.

Dès que les termes en furent connus, ce fut une nuée de commentaires dans la presse d'outre-Atlantique. Nous aurons l'occasion d'y revenir d'autant plus que des prophètes ne manquent pas pour affirmer que les élections présidentielles de 1932, infiniment plus que celles de 1928, se feront pour ou contre la Prohibition, et que le rapport Wickersham sera un des principaux instruments de la lutte.

Que de raisons, n'est-il pas vrai, pour analyser ce fameux rapport, d'autant plus que chez nous, la réglementation de la vente de l'alcool va revenir en discussion.

* * *

Le rapport examine d'abord le problème du contrôle des liqueurs, en général. « Plus de cent cinquante ans d'expérience n'ont pas encore abouti à la solution du problème, et quoi qu'on ait essayé : restriction par voie de taxation, réglementation des heures de fermeture des débits de boissons, défense de vendre des liqueurs à certaines catégories de personnes, majoration de la patente, prohibition locale, et pour finir prohibition nationale. »

La question continue à faire l'objet de discussions passionnées; toute législation s'attaquant à la question est véhémentement combattue. Et c'est compréhensible. « Des habitudes invétérées et les usages de toute une société ne cèdent pas facilement à des *fiats* législatifs. Une législation qui tend à contrecarrer ces habitudes est bien près d'atteindre les limites de toute action légale. Et la question se pose d'obvier à la difficulté de faire appliquer la loi. A cette difficulté ne peut espérer échapper une disposition légale ayant pour objet de contraindre du jour au lendemain tout un peuple à l'abstinence totale. »

Ce principe posé, le rapport esquisse un tableau de l'histoire de la réglementation de la vente des liqueurs aux Etats-Unis depuis 1777. Il rappelle qu'en vertu des mesures légales en vigueur depuis 1862, le gouvernement américain, pendant longtemps, trouva dans les droits d'accise le *quart* de ses ressources budgétaires.

C'est qu'en réalité l'Américain buvait, et buvait beaucoup. Les Etats-Unis connaissaient la plaie du *saloon* ou cabaret à un

degré inconnu dans beaucoup d'autres pays. Institution hybride les *saloons* étaient généralement « des centres d'activité politique; un grand nombre de leurs tenanciers étaient les leaders de la politique locale. Les intérêts liquoristes organisés contribuaient aux frais de la campagne électorale des candidats aux fonctions nationales, aux postes officiels des différents Etats, et aux mandats municipaux. Ils fournissaient une large part de la publicité dans les journaux. Les lois et ordonnances touchant les *saloons* étaient constamment et ouvertement violées dans beaucoup d'endroits. La police était corrompue dans une large proportion. Le vice organisé et le jeu complétaient le tableau.

» Dans beaucoup de villes, les *saloons* occupaient au moins deux et parfois les quatre coins à l'intersection des rues importantes. Ils se groupaient en outre aux abords des grandes usines. Ils attiraient en nombre les salariés, dont beaucoup quittaient le *saloon* pour rentrer chez eux dans un état de complète intoxication, sans plus que quelques sous de leur salaire en poche. »

En 1914, la consommation était de six litres d'alcool par tête d'habitant, et de plus de quatre-vingts litres de bière.

« Les *saloons* et l'influence corruptrice de leurs tenanciers dans la politique, furent les abus qui contribuèrent le plus à préparer dans l'opinion publique l'adoption de l'amendement prohibitionniste. Il est remarquable de constater que même ceux qui veulent l'abrogation de cet amendement admettent qu'en aucun cas le *saloon* ne pourrait être rétabli. Le grand résultat du dix-huitième amendement fut, incontestablement, la disparition de cette nuisance. »

* * *

Le rapport rappelle ensuite les conditions dans lesquelles le dix-huitième amendement fut adopté, et ce qu'il défend, c'est-à-dire la vente, le transport, l'importation et l'exportation des liqueurs enivrantes.

« Le dix-huitième amendement ne définissait pas les liqueurs enivrantes prohibées. En l'absence de toute définition, cela aurait visé les liqueurs enivrantes en fait, — chose impossible à déterminer avec précision, étant donné que le caractère enivrant d'une boisson dépend d'un tas de facteurs variables relevant tant de la boisson elle-même que de celui qui l'absorbe. Pour signifier quelque chose, le caractère de boisson enivrante devait donc être fixé de manière absolue, et partant quelque peu arbitraire. Ce soin fut abandonné au Congrès. »

Et le Congrès, en octobre 1919, qualifia de boisson enivrante tout breuvage contenant plus d'un demi pour cent d'alcool.

Ces mesures furent complétées par des dispositions pénales, aggravées par la loi du 2 mars 1929 permettant de porter l'amende à dix mille dollars, et la durée de l'emprisonnement à cinq ans.

Telles sont les dispositions légales.

Elles consacrent « un des plus considérables efforts jamais tentés dans l'histoire pour changer les habitudes de toute une nation. On aurait pu croire que l'application d'une réforme aussi neuve et aussi foncière dans une démocratie aurait été entreprise avec prudence, par un personnel soigneusement choisi et spécialement entraîné, et que d'autre part on se serait efforcé de lui attirer l'aide et la sympathie du public. Il n'en fut rien. »

Première erreur commise, dit le rapport : la fixation du pourcentage d'alcool à un taux dérisoire. D'où mécontentement de beaucoup de gens raisonnables.

Seconde erreur : attribution de la mission d'exécution au Département du trésor, déjà surchargé par sa mission fiscale.

Troisième erreur : choix d'agents souvent peu recommandables et qui rendirent la loi odieuse.

Quatrième erreur : excès de changements dans le haut personnel et l'organisation administrative du service de Prohibition.

Pareille situation amena un mécontentement qui finit par trouver son expression, en 1926, dans une demande d'enquête formulée au Congrès. Le comité juridique du Sénat en fut chargé, du 5 au 24 avril. Il s'y révéla qu'en dépit des poursuites et des saisies, énormément d'alcool industriel était détourné et vendu à des fins illégales.

Conclusion : on modifia une fois de plus la structure du service de la Prohibition, on renouvela une partie du personnel, on s'efforça de le former mieux qu'il ne l'avait été.

Le rapport regrette qu'il n'y ait pas eu plus intime collaboration entre le service de la Prohibition d'une part, ceux de la douane

et des gardes-côtes d'autre part. Mais, ajoute-t-il, « la coopération n'est possible que là où il y a un respect et une confiance. Les anciens services n'éprouvaient pas pareil sentiment à l'égard du nouveau ».

Enfin le rapport se termine sur cette première partie par un relevé du budget fédéral pour la Prohibition : près de quinze millions de dollars en 1930, en ce non compris le coût majoré de certains services, tels celui de la douane, nécessairement accru depuis qu'ils ont à supporter le fardeau supplémentaire qui leur a été imposé par la loi de Prohibition.

« Le dix-huitième amendement représente, dans l'histoire des Etats-Unis, le premier effort tenté pour étendre directement, par une disposition constitutionnelle, le contrôle de police du gouvernement sur les habitudes individuelles. Expérience dont on ne comprit probablement pas l'étendue et la difficulté. Le gouvernement n'était pas organisé pour assurer l'exécution d'une loi de ce genre. En créant l'organisation défaillante, il devait nécessairement tâtonner et se tromper. »

* * *

Dans une seconde partie, éminemment intéressante, le rapport examine dans quelle mesure, et dans quels domaines, les dispositions constitutionnelles et légales en matière de Prohibition, sont respectées ou méconnues.

« Il est certain qu'à prendre le pays dans son ensemble, les gens

fortunés, les hommes d'affaires, leur famille, et peut-être les mieux payés d'entre les ouvriers et leur famille, boivent en grand nombre en méconnaissant absolument la loi de Prohibition. »

» Les statistiques du bureau de recensement indiquent qu'après une brève période de diminution au cours des premières années qui ont suivi la mise en vigueur du dix-huitième amendement, on voit de manière croissante.

» Aux fâcheuses conséquences de cette attitude de mépris à l'égard de la loi, il faut ajouter l'effet déplorable produit sur les enfants et les employés par la conduite d'un grand nombre de personnes sans cela respectueuses de la loi. Ces faits sont inquiétants. »

Le rapport passe alors en revue, dans le détail, les différentes manières dont la loi est tournée, et comment, malgré tout, on importe, on transporte, on fabrique, — et on boit.

Cette partie fera l'objet d'un second article.

Dans un troisième, nous suivrons le rapport dans l'explication des difficultés, spécialement d'ordre psychologique, que rencontre l'application des mesures prohibitionnistes. C'est une des parties les plus fouillées de l'important document que nous analysons, et celle peut-être qui mérite le plus de retenir l'attention.

Elle est d'autant plus frappante qu'elle contraste étrangement avec certaines conclusions de la commission, et qu'elle a contribué plus que tout autre à alimenter une controverse qui n'est pas finie.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Les idées et les faits

Chronique des idées

« L'Eglise catholique et le Droit commun »

par A. Roux

Le libéralisme affirme et revendique la pleine indépendance de la société civile à l'égard de Dieu Créateur et Maître absolu de l'univers, à l'égard du Christ Rédempteur, du Christ-Roi, Chef de l'humanité, à l'égard de l'Eglise qui le continue par son magistère, son ministère et l'*imperium* dont il l'a investie.

Issu de la Réforme, proclamé par la Révolution, il a infesté l'Europe dont Sarda y Salvany disait qu'elle est en état de péché mortel, apostate, séparée de Dieu. C'est le grand fait contemporain ; l'intoxication universelle des esprits par le libéralisme. En dépit de la vigilance des Pontifes romains qui depuis Pie VI n'ont pas cessé de condamner ce que ce saint Pape appelait les libertés de pestilence, la peste a étendu ses ravages dans le monde catholique. En France tout spécialement et en Belgique, terre d'élection du libéralisme, s'est développée cette forme mixte, bigarrée de l'erreur qui s'appelle le libéralisme catholique ou le catholicisme libéral, suivant l'intensité respective de l'un ou l'autre élément. Son dogme fondamental s'enveloppe et se camoufle sous cette appellation : Droit commun. Sa devise : L'Eglise libre dans l'Etat libre. *Droit commun* sous-entend les affirmations théoriques libérales et réclame l'égalité absolue de traitement entre l'Eglise, l'Eglise divine, la seule et unique vraie Eglise, hors laquelle pas de salut éternel, et toutes les sectes d'erreur et de perdition, entre la Société parfaite qu'elle constitue et n'importe quelle association. Traitement égal passant son niveau sur la Vérité et la Contre-Vérité, sur Dieu et la créature, excluant tout privilège, toute exception. Le catholique libéral se reconnaît tout de suite à ce signe qu'il fait risette aux libéraux, ennemis de sa foi, et se montre

antipathique aux catholiques tout court, ses coreligionnaires et amis !

L'histoire impartiale donnera raison aux Papes, à Pie IX comme à Léon XIII, à Pie X comme à Pie XI, elle démontrera qu'ils ont vu juste en dénonçant la périlleuse formule de ceux qui ont pactisé avec le libéralisme, préféré le Droit commun au Droit chrétien, ont, en définitive, sous prétexte de se réclamer de l'hypothèse, tactique temporaire, méthode d'opportunité, ont trahi la thèse qui est la nécessaire reconnaissance des droits de Dieu, du Christ et de son Eglise. Comment cela ? En faisant perpétuellement le silence sur la thèse, en la reléguant au musée des antiques et en exaltant l'hypothèse des libertés modernes comme l'idéal des sociétés, en la proclamant tout au moins leur régime normal. L'histoire dira la banqueroute de ce système bâtarde. Elle n'est pas faite encore, elle n'est pas même commencée dans ces ouvrages, estimables à certains égards et signés de noms respectés, mais dont les auteurs se sont plu à l'édulcorer et à la pallier.

En attendant le véridique témoignage que seul rendra possible le recul du temps en garantissant les conditions d'indépendance et de sereine objectivité, j'ai souvent souhaité qu'on ne laissât pas prescrire la vérité sur le terrain des principes ni s'effacer le souvenir de faits contemporains, précieux points de repère pour les futurs historiens.

Ce vœu est aujourd'hui comblé par l'apparition d'un ouvrage où, pour la première fois, peut-être, la question est tracée avec ampleur et précision. Quoi de plus significatif que son titre : *L'Eglise catholique et le Droit commun*, par M. l'abbé Roux, docteur en philosophie et en théologie, vicaire-général de Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes. Le volume paraît sous les auspices de la Ligue apostolique aux Editions Doctrine et Vérité en vente en Belgique à la Librairie Mimos (Bruxelles, rue Royale, 240bis, in-4° de 550 pp., prix 25 fr. belges).

Ce livre magistral est vraiment d'un maître, je veux dire qu'il

domine le sujet, l'embrasse dans toute son étendue, ne se bornant jamais à des vues superficielles, mais descendant jusqu'aux dernières profondeurs. La haute valeur de l'ouvrage se tire de la méthode rigoureusement scientifique, de ce que je nommerais volontiers la plus parfaite probité intellectuelle soit dans le rappel des faits, soit dans l'analyse des doctrines. Quelle manifeste supériorité l'auteur révèle aussitôt sur l'abbé Jules Morel, qui écrivit la *Somme du libéralisme catholique*, et sur l'abbé Barbier qui en raconta l'histoire, dans un livre d'ailleurs condamné, sous le pontificat de Léon XIII. Ces livres ne font pas absolue confiance, hormis naturellement leur documentation, parce qu'ils manquent de mesure, d'objectivité, du sens exact des proportions.

Ici, nous avons affaire à un philosophe qui sait construire une synthèse d'une rigoureuse ordonnance. La formule du Droit commun, analysée historiquement logiquement. La thèse du Droit commun, étudiée en ses origines, ses principes, ses plus notables conséquences, et justement condamnée; la thèse confrontée avec les prérogatives de l'Eglise, avec le concept du droit, avec la nécessité de l'équilibre social, et avec les exigences du Droit divin; la thèse du Droit commun, dans ses rapports avec les divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique et la situation des catholiques dans l'Etat. Après ces deux parties, la première historique, la seconde doctrinale, l'auteur aborde dans la troisième, surtout juridique, l'examen de l'hypothèse du Droit commun. C'est la question brûlante qui réclamait une rare pénétration et le sens politique. A la suite de quelques vérités de la théologie morale, l'auteur établit qu'un Etat catholique peut tolérer le droit commun, que les catholiques peuvent user de ce droit concédé par une loi injuste, moyennant de sérieuses précautions d'ordre intellectuel et d'ordre pratique. Il répond ensuite, avec toutes les distinctions et précisions nécessaires à cette question : Les catholiques peuvent-ils demander le Droit commun? Et, dans un dernier chapitre, il discute ce point si intéressant pour la polémique : est-ce que les catholiques, qui ne peuvent tirer des principes de Sg, de l'assimilation légale du bien et du mal un argument propre et direct — ce droit ainsi entendu étant en soi immoral — peuvent-ils en user comme d'un argument *ad hominem*? Vous arborez la formule : *Liberté, Egalité, Fraternité*, vous manquez à la logique si vous vous refusez à en faire bénéficier, pour sa part, l'Eglise catholique! Avec beaucoup de finesse, M. l'abbé Roul concède que le procédé est licide, mais d'un usage assez dangereux, parce que c'est mettre un pied dans le camp adverse, et, en dernière analyse, inefficace, et en fait, et en droit.

Je me propose de mettre ici en lumière quelques pages de ce livre appelé à un juste retentissement. Nos lecteurs seront heureux de trouver ici, en guise de specimen, le début de la conclusion.

J'aurais à dit, un jour, parlant de l'attitude des catholiques lors de la discussion sur la loi de Séparation :

- « Nos adversaires nous ont-ils répondu?
- « Ont-ils opposé doctrine à doctrine, idéal à idéal?
- « Ont-ils eu le courage de dresser, contre la pensée de la Révolution, l'entière pensée catholique, qui revendique pour Dieu, pour le Dieu de la Révélation chrétienne, le droit non seulement de guider et d'inspirer la société spirituelle, mais de façonner la société civile?
- « Non, ils se sont dérobés.
- « Ils ont chicané sur des détails d'organisation.
- « Ils n'ont pas affirmé nettement le principe qui est comme l'âme de l'Eglise » (1).

C'est un grand malheur qu'un tel jugement ait pu être prononcé avec quelque apparence de vérité.

Certes, il serait profondément injuste de généraliser. Il est faux que la Révolution n'ait trouvé en face d'elle que « des chiens muets » et fuyants.

Qu'a donc fait Pie VI, face à la Révolution naissante? Qu'a donc fait Grégoire XVI, au temps de l'*Avenir*? Qu'a donc fait Pie IX, promulguant le *Syllabus*? Qu'a donc fait Léon XIII, en ses immortelles encycliques? Qu'a donc fait Pie X, condamnant la loi de Séparation, le modernisme, le *Sillon*? Qu'a donc fait Pie XI, instituant la fête du Christ-Roi et condamnant à tant de reprises les lois laïques? Qu'a donc fait le cardinal Pie, au long de son ministère pastoral? Et Mgr Freppel, à la Chambre? et tant

(1) Cité par la *Semaine religieuse de Cambrai*, 8 juillet 1905.

d'autres? Et récemment encore, l'Episcopat français, dans sa déclaration du 10 mars 1925?... Qu'a donc fait cette élite de sociologues catholiques qu'a vu fleurir le XIX^e siècle : les Joseph de Maistre, les de Bonald, les de Play, les Donoso Cortés, plus récemment les La Tour-du-Pin?

Qu'ont-ils fait, chacun avec son autorité propre, sinon opposer doctrine à doctrine, idéal à idéal? Sinon, contre la pensée de la Révolution, dresser l'entière pensée catholique?

Mais il ne suffit pas que les chefs parlent.

Il faut que les troupes suivent.

Elles suivront si d'esprit, de cœur, de langage, d'action, elles se rangent dans le parti de Dieu, dans le parti de l'Eglise contre la Révolution.

J. SCHYRGENS.

Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine séance aura lieu le mardi 3 mars, à 5 heures (Salle Patria).

S. G. Mgr GRENTE, évêque du Mans
y parlera
du CURÉ D'ARS

FRANCE

Une révolution manquée : La Fronde

Sous ce titre, M. Louis Madelin, de l'Académie française, donne, ces temps-ci, une série de dix conférences à la Société des Conférences de Paris. La première, L'Ombre de Richelieu, vient de paraître dans la Revue hebdomadaire. Nous en détachons ces extraits :

Le mot *Fronde* est ainsi défini par l'Académie française : « Instrument fait de corde ou de cuir avec lequel on lance des pierres et même des balles ». Et Larousse ajoute : « Jouet d'enfant servant au même usage. »

En somme une arme très primitive de combat devenu un jeu d'enfant, arme assez inoffensive dans une main inhabile, mais jouet susceptible de devenir très dangereux dans une main maladroite. Et tel était sans doute l'avis de la police de Richelieu, puisqu'elle avait interdit aux gamins de Paris de jouer à la fronde. Ces gamins — parce qu'ils étaient gamins de Paris, donc naturellement séditeux — s'étaient empressés de fabriquer deux fois plus de frondes, et quand un des agents surprenait les jeunes récalcitrants, ceux-ci, avec tout ce que l'âme de Gavroche renfermera toujours d'audace réfractaire, faisaient front au pauvre policier qui, fort souvent menacé de recevoir une pierre dans l'œil, était contraint — pour le plus grand dam de l'autorité — à battre en retraite. Le peuple de Paris, qui a toujours aimé voir rosser le commissaire, s'en amusait depuis dix ans.

Lorsqu'en 1649, on verra la population de Paris tenir en échec le gouvernement royal et le mettre en fuite, sans d'ailleurs penser un instant à le mettre bas, on dira : « Ils font comme leurs enfants : ils jouent à la fronde ». Et le mot fut adopté; on frondait : le jeu redevenait une arme, tout en demeurant pour beaucoup un jeu, et la fronde restait, entre ces mains maladroites, ce qu'à l'instant nous disions : arme primitive qui ne fait que blesser ceux qu'elle a l'intention de tuer et jeu qui maladroitement pratiqué peut tuer ceux qu'il n'entend que blesser ou même effrayer. Dès lors, le mot fut consacré historiquement et prit un autre sens : une fronde sera une opposition systématique, mais sans fondement, un frondeur sera celui qui attaque l'autorité sans trop savoir pourquoi et blâme des institutions sans savoir par quoi il les remplacerait. Une fronde n'aboutit pas nécessairement à une révolution, mais une révolution trouve presque toujours son origine et en tout cas ses premiers auxiliaires dans l'esprit de fronde. J'ajouterai qu'en thèse générale, les frondeurs qui ont mis en mouvement une révolution en sont, assez promptement, désolés, surtout à l'heure presque fatale où les révolutionnaires du jour

envoient à l'échafaud les frondeurs qui, la veille, leur ont ouvert la voie.

C'est ce qui serait immanquablement arrivé aux frondeurs dont nous allons nous occuper si, par leur imprudence, la « bête populaire » se fût — comme cent quarante ans plus tard — déchainée. Princes, seigneurs, nobles dames, magistrats et prêtres qui, en ce milieu du XVII^e siècle, s'amuserent à jouer à la révolution, la Révolution se déchainait soudain, en eussent été certainement les victimes; on ne les eût pas envoyés à la guillotine comme tant de fauteurs du mouvement de 1789, parce que la guillotine n'était pas encore sortie d'un siècle de civilisation raffinée, mais au billot, ce qui ne vaut pas mieux. Ils n'eussent eu que la consolation de s'écrier devant le bourreau : « Nous n'avons pas voulu cela », en quoi ils eussent été parfaitement dans le vrai.

La France de 1648 vivait depuis six ans en face de l'ombre formidable d'un homme disparu.

Le 4 décembre 1642 était mort, en son palais proche du Louvre, dans la cinquante-huitième année de son âge, très haut et très puissant cardinal Armand du Plessis de Richelieu, proviseur de la Sorbonne, protecteur de l'Académie française, duc et pair, ministre d'Etat et, à vrai dire, plus roi de France que le Roi Très Chrétien lui-même. Le fils de François du Plessis, petit seigneur poitevin, et de Suzanne de La Porte, fille elle-même d'un simple avocat au Parlement, était en effet si haut à la veille de sa mort, que, dit un témoin, « il marchoit devant les princes du sang, même chez lui, contre l'ordre ancien », que « le prince de Condé s'accommodait à tout et même lui levait la tapisserie et la tenoit quand il passait », que le prince de Piémont, futur duc de Savoie et cousin de toute l'Europe, avait dû récemment s'effacer pour le laisser entrer — ce qui avait arraché à un des oncles du cardinal cette exclamation : « Qui eût dit que le petit-fils de l'avocat La Porte eût passé devant le petit-fils de Charles-Quint ». Il était mort, mais après dix-huit ans d'un tel ministère — d'aucuns eussent dit : d'un tel règne — que la France n'en avait jamais connu de pareil et en restait pour longtemps marquée.

Admis, dix-huit ans avant d'exposer son programme devant le roi Louis XIII, très méfiant alors vis-à-vis du ministre que les circonstances avaient semblé lui imposer, le jeune cardinal évêque de Luçon lui avait — ce sont les termes qu'employait le cardinal — « promis d'employer toute son industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait lui donner, pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous les sujets au devoir, et relever son nom dans les nations étrangères au point qu'il devoit l'être ». Et du coup le jeune fils d'Henri IV, roi et Français aux moelles, avait été si séduit, si conquis, que, durant les dix-huit ans qui avaient suivi, il ne s'était jamais dépris de l'homme qui allait en effet lever la monarchie la veille si abaissée.

C'était un formidable programme que l'homme — si grand qu'il fût par l'intelligence et la volonté — n'eût pu réaliser s'il n'avait senti que, en dépit de cent oppositions à vaincre et de mille obstacles à renverser, la nation n'avait au fond aspiré au rétablissement définitif de l'ordre par la restauration définitive de l'autorité.

Oui, Richelieu n'eût pu exécuter son programme si l'opinion publique dans son entier n'eût aspiré à le voir se réaliser. Et l'on peut dire que le jeune cardinal-ministre jaillissait des flancs d'une nation aspirant au triomphe de l'ordre par l'exaltation de l'autorité. C'est parce qu'il était l'incarnation de cette volonté que Richelieu a vaincu la sédition, mais c'est aussi pour cela que son œuvre lui surviva. Et déjà vous entrevoyez pourquoi la Fronde, dix ans après sa mort, échouera.

Vous savez quelle fut l'œuvre du grand ministre.

Lui aussi était né, en 1585, aux pires années d'anarchie, et avait grandi au milieu des ruines dont elle avait semé la France. Et puis, devenu très jeune évêque de Luçon, il avait été, en 1614, député par son ordre aux Etats généraux et avait essayé d'y jouer un rôle : il n'avait pu que constater l'impuissance d'une assemblée — du moins à cette époque — à restaurer quoi que ce soit. Il avait assisté aux querelles stériles des ordres qui avaient abouti à une complète paralysie et il en avait conclu, écrira-t-il plus tard, « qu'on ne pouvait rien dans ce pays que par la royauté ». Il voulait donc la royauté absolue.

Il en était resté à cette conviction; mais, mêlé depuis lors, pendant dix ans, aux événements chaotiques qui avaient fait des

premières années du règne une sorte de cauchemar, voyant l'anarchie contenir au dedans et au dehors l'action de la France, de ce fait, frappée d'impuissance, il avait aussi conclu qu'il fallait à cette royauté un ministre qui sût, au nom du roi et pour le rétablissement de son autorité, se faire donner une sorte de dictature de Salut Public.

Un jour était venu où — encore que faisant peur au jeune roi — il s'était, en dépit de vingt cabales, imposé à lui, puis, par l'exposé ferme de son programme, vous le savez, l'avait à tout jamais conquis.

Il était l'incarnation même de l'autorité : n'ayant pas désiré le pouvoir pour le pouvoir même, il n'était pas un tyran, mais, pourvu d'une volonté d'airain éclairée par une raison extraordinairement équilibrée, il mettait volonté et raison également supérieures au service de principes inébranlables.

Il avait, de naissance, le respect du trône. Qu'il « ôtât son bonnet toutes les fois qu'il prononçait le nom de Sa Majesté » ainsi que le rapporte un témoin, ce pouvait être ostentation, destinée à racheter par la révérence du geste tout ce que son rôle avait parfois de mortifiant pour le prince; mais, par ailleurs, toutes ses paroles et tous ses actes dénoncent bien chez lui l'absolue croyance dans le caractère sacré des rois. « Il n'y a que Dieu seul qui en puisse être juge, écrira-t-il; aussi les rois ne pèchent-ils qu'envers lui. » Mais ce roi est tout simplement à ses yeux l'incarnation de l'autorité. « Un Etat monarchique ne peut souffrir qu'on mette la main au sceptre du souverain et qu'on partage son autorité. L'autorité royale n'est jamais si bien affermie que lorsque tous les ordres d'un Etat sont en une dépendance parfaite de la puissance du prince. » Jamais personne n'a assimilé plus sincèrement que lui au pire crime cette « lèse-majesté » dont on a dit qu'il avait abusé, crime, disait-il, « si important que même celui qui en est coupable par pensée est digne de prévention ». Qui s'en est rendu coupable par ses gestes est, à plus forte raison, digne non de prévention, mais des plus rudes exécutions. Et il faut savoir — dans ce domaine — résister aux conseils de clémence : car les exemples faits avec vigueur dans de pareils cas, empêchant qu'ils se répètent, constituent tout au contraire la politique la plus propre à sauver les gens des tentations auxquelles les pourrait exposer l'esprit naturel de sédition et des périls qui pour eux en résulteraient. C'est pourquoi il faut savoir réprimer les conseils de la sensibilité qui « émeuvent et ne persuadent pas », ne « servant qu'à faire condamner avec larmes ceux même dont on voudrait racheter la vie au prix de son sang ». Il est sincère ici comme d'ailleurs en toutes les manifestations de sa si ferme pensée : de l'étude approfondie du cardinal il résulte bien que, d'une sensibilité au fond frémissante jusqu'à le rendre parfois malade, il lui a fallu tout ce qu'il avait de haute raison et de forte volonté pour réprimer chez lui des sentiments sans cesse en émoi.

Mais, de même qu'il n'aimait le pouvoir que pour le mettre au service de l'autorité, il n'admettait une autorité si rude que pour en faire avant tout la sauvegarde de l'ordre; car il aimait passionnément l'ordre, première condition du maintien d'un Etat, partant, de la paix et de la grandeur du pays. Cet amour de l'ordre, il le portait dans les plus grandes et les plus minces choses. Il avait, écrira le cardinal de Retz, « le faible de ne pas mépriser les petites choses ». Retz, dont nous verrons assez qu'il ne fut jamais qu'un brouillon et sans aucune des parties d'un homme d'Etat, ne saura jamais que ce souci des petites choses n'est nullement preuve de faiblesse, mais, tout au contraire, marque souvent du génie. Napoléon l'aura après Richelieu. A l'avis de celui-ci, en matière d'ordre il importe de ne tolérer de manquement en rien : on a dit que, bien différent en cela de ses contemporains, il attachait une grande importance à l'orthographe et à la grammaire; il aimait l'ordre dans les mots comme dans les affaires.

A la vérité, cette autorité, cet ordre, ils existent en principe dans la constitution de l'Etat qui est monarchie absolue de tout temps. Mais on les a laissés défaillir et se dissoudre depuis près d'un siècle. « Pour rétablir cet Etat en sa première splendeur, dira-t-il, dès 1626, il n'est pas besoin de beaucoup d'ordonnances, mais bien de réelles exécutions. » Toute sa pensée tient dans ces mots. Il n'a pas, comme, plus tard, un Bonaparte après la crise révolutionnaire, à restaurer le principe même de l'autorité et de l'ordre; il a à en rétablir le respect, le respect de la loi royale. A propos d'une des ordonnances — celle d'Henri III sur les duels — un écrivain, l'Estoile, a écrit, bien avant l'avènement de Richelieu, que cette ordonnance est très mal gardée « comme sont

ordinairement en France toutes les bonnes ordonnances ». La nouveauté fut que, pour Richelieu, la France entière dut « garder les ordonnances ». À propos, précisément, de l'édit défendant les duels — devenus une vraie calamité — édit datant d'un demi-siècle, mais qu'il avait fait publier de nouveau au nom de Louis XIII, il est obligé de faire un exemple éclatant, en faisant décoller Montmorency-Bouteville, gentilhomme sympathique par ailleurs, mais qui a osé venir, en dépit des défenses, se battre publiquement; or, à Louis XIII, prêt à pardonner cette éclatante bravade, il a opposé une raison sans réplique : « Il est, dit-il au Roi, question de couper la gorge aux duels ou aux édits de Votre Majesté ». Ce qu'il dit en cette circonstance, il le dirait dans toutes. Il entend simplement transformer en volontés les velléités de la monarchie et donner vigueur à ce qui n'a qu'existence.

Dans cet Etat, il pense que le plus grand mal est que « l'on considère les intérêts particuliers plus que les généraux qui devoient estre en singulière considération ». « Les intérêts généraux », il les aperçoit très clairement : « Ramener la France à son rang de première puissance dans la chrétienté en y rétablissant l'ordre ». Mais les circonstances sont telles qu'il ne le peut faire qu'en écrasant un grand nombre d'intérêts particuliers. Il les écrasera sans hésiter, quitte à s'attirer mille haines. Mais il méprise l'impopularité — ainsi qu'il convient à un homme d'Etat — sachant, écrit-il, « que ceux qui sont dans les ministères sont obligés d'imiter les autres qui, nonobstant les abois des chiens, ne laissent pas de les éclairer et de suivre les cours, ce qui doit l'obliger à faire un tel mépris de telles injures que sa probité n'en puisse être enchantée ni le détourner de marcher avec fermeté aux fins qu'il s'est proposées pour le bien de l'Etat ».

Déjà vous voyez se dresser devant vous cette magnifique figure — un des plus grands Français qu'on ait connus, le plus grand peut-être — tout à son idée primordiale que la France qui, depuis soixante-quinze ans, a perdu son rang dans la chrétienté, le doit non seulement reprendre, mais exhausser.

Une partie du clergé suivait le cardinal, mais une partie seulement. Le ministre était un prêtre : sa foi était sans défaillance, sa doctrine sûre, son zèle ardent pour la religion dont il portait l'habit. Il avait, par surcroît, représenté son ordre — le clergé — aux Etats. Mais vis-à-vis de cet ordre, comme de tous les autres, il restait le ministre du Roi, l'homme qui ne souffrait pas qu'on tint tête au Roi. Le clergé — exempté du service des armes comme de l'impôt financier — se rachetait par ce qu'on appelait les dons gratuits dont les assemblées du clergé fixaient tous les deux ans le chiffre. Or, il fallait, pour nourrir l'énorme guerre engagée au-delà de toutes nos frontières, au-delà des Pyrénées, des Alpes et du Rhin, beaucoup d'argent. Le cardinal en demandait au clergé; un jour, en 1641, celui-ci parut se rebeller contre ses demandes. Les archevêques de Sens et de Toulouse vinrent refuser au nom de l'assemblée le don exigé; aussitôt un des agents du cardinal, d'Hémery, parut dans l'assemblée et ce ne fut pas drôle : car sommation fut faite aux deux archevêques, « qui s'étaient rendus indignes par cette action », de « sortir le jour même de Paris », ainsi que quatre autres prélats opposants. Derrière ce d'Hémery on sentait les hallebardes et il n'y avait point parmi ces prélats un Mirabeau en soutane pour braver la force des baïonnettes. Les six prélats exilés s'inclinèrent et les autres se soumirent. Le clergé devait — même sous un cardinal ministre — se mettre à la cadence tous les jours plus disciplinée de la nation.

En 1640, toutes les séditions, toutes les rébellions, toutes les oppositions étaient réduites. Jamais roi de France n'avait été obéi comme l'était ce pâle roi Louis XIII. Mais ce que Richelieu avait voulu avant tout s'exécutait; la France, que ne paralysait plus, que ne gênait même plus ses divisions si souvent empoisonnées de trahisons, triomphait maintenant sur tous les champs de bataille de la guerre et de la diplomatie. Partout les armées du Roi remportaient la victoire et imposaient leur loi; en Allemagne, en Italie, en Espagne, et déjà s'ouvraient en Westphalie les négociations qui, menées par les plénipotentiaires du Roi Très Chrétien, munis des instructions de Richelieu, devaient, un jour, aboutir — quand celui-ci ne serait plus là — à rendre à la France, avec l'arbitrage entre les Allemagnes divisées, une singulière suprématie dans la chrétienté.

Le cardinal fortifiait encore trois ans cette double puissance

restaurée du Roi et lorsque, le 4 décembre 1642, il expirait, c'était en plein triomphe. Quand le curé de Saint-Eustache, au moment de lui donner l'hostie, demandait au mourant s'il pardonnait à ses ennemis, il répondit fixement : « Je n'en ai pas eu d'autres que ceux de l'Etat ». A ceux-là il n'avait jamais pardonné, et nous, nous le lui pardonnons.

Seulement, eux, ne le lui pardonnaient pas. Ce grand cardinal, si beau, si haut, si fier, qui, en écrasant les intérêts particuliers, en écartant les ambitions dangereuses, en déconcertant les rébellions anciennes et nouvelles, en paralysant les complots de la famille royale aux cours de Parlement, des protestants aux prélats, des grands seigneurs aux petits hobereaux, avait réduit tout le monde au silence, était, vous le pensez bien, l'objet de haines violentes et la nation entière, qui ne pouvait se rendre compte de l'éminence de ses services, avait le sentiment d'être entièrement étouffée et comme garrottée. Sur la légende, qui avait cours, que Louis XIII lui-même avait été comme envoité par le terrible serviteur devenu son maître, on croyait que le roi allait soudain revenir sur cette dure politique. On se trompait : Louis XIII, dix fois plus intelligent qu'on ne le pense, avait pu maintes fois souffrir de la situation qu'en dépit de ses égards, Richelieu lui avait faite. Mais, précisément, il n'avait fait litière de ses secrètes rancœurs que parce qu'il avait toujours vu dans la politique du cardinal le salut de l'Etat et la grandeur du pays. Aussi bien avait-il le sentiment que ses sujets ne partageaient que très momentanément les rancunes des gens compromis. Je dirai plus à loisir que la génération qui était celle du cardinal concourait, par son esprit général, à l'oeuvre qu'il avait poursuivie; que, d'un Guez de Balzac à un Malherbe, d'un Corneille à un Descartes, le siècle était, de par ses penseurs, favorable aux grandes disciplines, ennemi de tout désordre et partisan de la vertu dont la plus nécessaire condition était l'obéissance à une seule loi.

Seulement, si cette masse d'opinion demeurait, une autre opinion, autour du Roi, se déchainait, c'était celle qui prévalait à la Cour, parmi les princes et le chef de la noblesse comme dans le Parlement, et dans toute une partie du clergé. Le cardinal mort, on espérait que la dure loi était brisée qui avait abaissé l'orgueil de tous et les rancunes de tout ce monde étaient appuyées par le sentiment très réel d'étouffement que laissait à d'autres encore l'établissement — sur tous les terrains — des disciplines, discipline politique, sociale, morale et même intellectuelle.

Le roi Louis XIII, à la vérité, résistait à tous les essais de réaction, mais atteint d'un mal mortel, cet homme, encore jeune, allait suivre de bien près dans la tombe le grand homme à l'ascendant duquel il s'était lui-même soumis. On savait qu'il allait mourir; on attendait; car on savait que, n'ayant comme successeur qu'un fils de cinq ans, il allait ainsi laisser le pouvoir à cette reine Anne qui avait été, disait-on, une des « victimes » du cardinal.

Tout était prêt pour qu'une violente réaction d'indiscipline suivît la trop forte compression que le cardinal avait pratiquée et c'est de cette réaction que, après quelques mois d'incertitude, la Fronde va naître.

Home pour enfants 'T ZONNEKE

(anciennement l'Ermitage)

Avenue Léopold II, OOSTDUINKERKE

Cure idéale: mer et campagne - Confort

Vie familiale - Leçons particulières

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Téléph. Coxyde 55